



RAPPORT DE GESTION

Exercice terminé le 31 décembre 2017

LES MÉTAUX NIOBAY INC.

RAPPORT DE GESTION ET D'ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'OPÉRATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Ce rapport de gestion et d'analyse de la situation financière et des résultats d'opération (« Rapport de Gestion ») de Les métaux Niobay inc. (« NioBay » ou la « Société »), daté du 26 avril 2018, couvre les exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016, et doit se lire en parallèle avec les états financiers consolidés audités, incluant les notes, aux 31 décembre 2017 et 2016 (les « États Financiers Consolidés Annuels 2017 et 2016 »). Les États Financiers Consolidés Annuels 2017 et 2016 ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Toutes les données financières présentées dans ce Rapport de Gestion sont exprimées en dollars canadiens, sauf si indication contraire.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

NioBay est une compagnie qui œuvre dans le secteur des ressources minérales. Les activités de la Société consistent à l'acquisition, la prospection et l'évaluation de propriétés minières. NioBay n'a pas encore déterminé si ses propriétés contiennent des dépôts de minéraux économiquement viables.

L'actif principal de Niobay est une participation de 100% dans la propriété James Bay Niobium située dans le nord-est de l'Ontario (le « Projet James Bay Niobium »). En plus du Projet James Bay Niobium, NioBay détient (i) une option afin d'acquérir une participation pouvant aller jusqu'à 65% dans le projet aurifère La Peltrie situé au nord du Québec (ii) une participation de 48,7% dans certains titres miniers situés à proximité de Chibougamau, au Québec, en vertu d'une entente de coentreprise avec SOQUEM, une filiale d'Investissement Québec, et (iii) une participation de 72.5% dans le projet de niobium et tantale Crevier, situé au Québec.

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de croissance TSX (« TSXV ») sous le symbole NBY. Au 26 avril 2018, la Société comptait 45,690,111 actions ordinaires émises et en circulation.

FINANCEMENTS

Niobay a les ressources financières adéquates afin de poursuivre ses activités au moins jusqu'à la fin 2018, suivant les clôtures des placements privés en décembre 2017 et en mars 2018, ayant levé un total de 3,195,800 \$.

Le 28 mars 2018, Redevances Aurifères Osisko Ltée (« Osisko ») a acheté, par voie d'un placement privé, 9,000,000 d'actions ordinaires de la Société au prix de 0.26 \$ par action pour un montant de 2,340,000 \$. Osisko détient maintenant environ 19.7% des actions émises et en circulation de Niobay sur une base non diluée. En vertu de la convention de souscription conclue entre Niobay et Osisko, Osisko aura le droit, tant qu'il détiendra un minimum de 10% des actions émises et en circulation de Niobay, (i) de nommer un administrateur au conseil d'administration de Niobay et (ii) de participer à tous les financements par émission d'actions futurs de Niobay afin de maintenir son pourcentage d'actions dans Niobay. De plus, Osisko s'est vu accorder une option d'achat d'une redevance de 1.0% sur tous les métaux produits en lien avec le Projet James Bay Niobium. L'option pourra être exercée en considération d'un paiement de 2,000,000 \$ à Niobay à tout moment dans les 90 jours suivant la remise par Niobay à Osisko d'une étude de faisabilité sur le projet.

Le 22 décembre 2017, la Société a conclu un placement privé sans courtier en émettant 814,075 actions accréditatives (« Actions Accréditatives ») au prix de 0.27 \$ par Action Accréditive et 2,890,909 actions ordinaires au prix de 0.22 \$ par action pour un montant

total de 855,800 \$. Le produit de la vente des Actions Accréditatives sera utilisé pour engager des dépenses d'exploration canadiennes admissibles et des dépenses minières accréditatives, telles que définies dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Ces dépenses ont fait l'objet d'une renonciation en faveur des investisseurs.

PROJET JAMES BAY NIOBIUM (ONTARIO)

Le 22 juin 2016, la Société a complété l'acquisition du Projet James Bay Niobium de Barrick Gold Inc., James Bay Columbiun Ltd. et Goldcorp Inc. La propriété est située dans le district de Cochrane, dans les basses terres de la baie James au nord-est de l'Ontario et couvre une superficie de 6,388 acres. Les droits de propriété sont détenus par le biais d'un bail minier de la Couronne, enregistré au nom de la Société. Le plus récent bail minier a été renouvelé pour une période de 10 ans, expirant le 28 février 2018. En novembre 2017, la Société a déposé une demande de renouvellement auprès du Ministère du Développement du Nord et des Mines de l'Ontario (« MDNM ») et a défrayé les frais de location nécessaires pour renouveler le bail minier pour une période additionnelle de 10 ans. La demande est en cours de traitement par le MDNM et devrait être acceptée au cours des prochains mois. Le Projet James Bay Niobium fut découvert en 1966 par Consolidated Morrison Explorations Limited. À cette période, plus de 14,000 mètres de forage de détail et d'exploration ont été réalisés, définissant le dépôt jusqu'à une profondeur maximum de 275 mètres. Le dépôt a été foré sur une longueur de 730 mètres. Le fonçage d'un puits d'exploration a permis d'analyser les conditions de terrain et d'extraire un échantillon en vrac de 225 tonnes. Les tests métallurgiques subséquents à l'échelle pilote ont démontré la bonne qualité du concentré de pyrochlore avec peu d'impuretés.

Acceptabilité sociale

En octobre 2016, la Société a déposé auprès du MDNM une demande de permis d'exploration sur le Projet James Bay Niobium. Depuis cette date, l'application demeure en suspension temporaire. La Société continue d'entretenir des discussions avec les parties concernées par le Projet James Bay Niobium alors que le MDNM poursuit ses efforts auprès de la communauté de Moose Cree First Nation (« MCFN ») afin de répondre à toutes leurs préoccupations concernant le programme de forage proposé. La Société n'a toujours pas amorcé un dialogue formel avec la direction de MCFN concernant le programme de prospection et le projet en général.

Programme de travail préliminaire

À la suite de l'acquisition du Projet James Bay Niobium, la Société a recueilli et compilé toutes les données historiques. Une équipe de géologues a procédé au nettoyage et à la re-description des carottes des forages historiques et plus de 600 échantillons provenant de 12 sondages historiques représentatifs ont été réanalysés. La Société a fourni des résultats partiels du programme de réanalyse dans des communiqués de presse publiés le 6 mars 2017 et le 10 avril 2017. La Société a ensuite affiché sur son site Web tous les résultats du programme de réanalyse.

Tests métallurgiques

En mai 2017, la Société a annoncé les résultats préliminaires des essais métallurgiques complétés en utilisant des carottes du programme de forage historique réalisé sur le Projet James Bay Niobium. Ces tests ont été effectués par SGS Lakefield en Ontario. Les premiers résultats de la séparation de liquides lourds effectuée sur un composé de matériau représentatif du Projet James Bay Niobium ont montré un excellent potentiel de concentration par gravimétrie. Une concentration de 90% à 93% des minéraux de niobium a été obtenue dans des masses résiduelles de seulement 5% à 22% du poids initial. Le mode de traitement historique prédit

un rejet de près de 40% de la masse initiale avec une perte de seulement 4% à 5% des unités de niobium. Les résultats de la minéralogie détaillée effectuée par QEMSCAN montrent une très bonne libération des minéraux en général. Dans la mesure du possible, cela peut s'avérer clairement avantageux en termes de taille des infrastructures requises. Des tests métallurgiques supplémentaires seront requis lorsque la Société aura complété un programme de forage.

Estimation des ressources minérales

En novembre 2017, la Société a annoncé une estimation initiale des ressources minérales pour le Projet James Baie Niobium, préparée conformément au Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 »). L'estimation des ressources minérales a été préparée par Roscoe Postle Associates Inc. (« RPA ») et le rapport technique indépendant conforme au Règlement 43-101 a été déposé sur SEDAR en décembre 2017.

Les faits saillants de l'estimation des ressources minérales selon le Règlement 43-101 sont les suivants:

Classification	Tonnes	Grade	Quantités de
	(Mt)	(%Nb ₂ O ₅)	Nb ₂ O ₅ (Mkg)
Indiquées	23.1	0.53	123
Presumées	23.0	0.51	118

Notes:

1. Les définitions selon les normes de l'ICM (2014) ont été suivies pour les ressources minérales.
2. Les ressources minérales sont rapportées à une teneur de coupure de 0.3% Nb₂O₅ basé sur une extraction souterraine avec des coûts d'exploitation de 70 \$ par tonne et une récupération métallurgique de 70%.
3. Les ressources minérales sont estimées avec l'hypothèse d'un prix de niobium à long terme de 40 \$US/kg et un taux de change US\$/C\$ de 1:1.2.
4. Un facteur de densité de 12.2 pi/tonne impériale (2.93 g/cm³) a été utilisé.
5. Une largeur minimale de minage d'environ 25 pi (7.6 m) a été utilisée pour construire les modèles filaires 3D des ressources.
6. Les ressources minérales à l'intérieur d'un pilier de couronne d'une épaisseur de 150 pi (45.7 m) ont été exclu.
7. Les personnes qualifiées de RPA pour l'estimé des ressources minérales sont Dorota El Rassi, P.Eng. et Paul Chamois, P.Geo.

L'estimation des ressources minérales est supportée par les résultats de re-description et de ré-échantillonnage de 12 sondages au diamant historiques représentatifs, tel que décrits ci-dessus, par des essais métallurgiques préliminaires effectués par SGS Lakefield provenant d'un échantillon composite et par l'ensemble des données historiques que Niobay a récupéré de l'ancien propriétaire: rapports de forage, certificats d'analyse, coordonnées de collets arpentées, interprétation des plans géologiques de surface et de niveau, sections verticales interprétées, emplacement du puits d'exploration et 1^{er} niveau, et essais métallurgiques.

Les données utilisées pour l'estimation des ressources minérales comprennent 79 forages au diamant totalisant 13,230 m situés à l'intérieur du modèle de ressources. Les données comprennent 2,517 analyses chimiques, dont 56 ont une valeur de zéro de Nb₂O₅. L'estimation a été préparée à l'aide d'un modèle de blocs contraint par des modèles filaires 3-D de la zone minéralisée. Les teneurs d'oxyde de niobium ont été interpolées par krigeage ordinaire et trois simulations.

PROJET AURIFÈRE LA PELTRIE

Le 5 septembre 2017, la Société a conclu une entente d'option avec Exploration Midland inc. (« Midland ») afin d'acquérir une participation pouvant atteindre 65% dans la propriété aurifère La Peltrie (« Projet La Peltrie »). Le Projet La Peltrie se compose de 520 claims miniers totalisant 288 km² et couvre, sur plus de 25 kilomètres, une série de failles subsidiaires orientées NO-SE au sud

de la faille régionale de Lower Detour. Ce projet à fort potentiel aurifère, détenu à 100% par Midland, est situé à environ 25 kilomètres au sud-est de la Zone 58N, une zone aurifère à haute teneur dans la région de Lower Detour détenue par Detour Gold Corp. et à environ 25 kilomètres au nord-ouest de l'ancienne mine Selbaie.

L'option est valide pour une période de six ans. La Société a émis à Midland, le 18 septembre 2017, suite à la clôture, 200,000 actions ordinaires évalués à 30,000 \$. Afin de gagner une participation de 50% du Projet La Peltrie, la Société devra verser, en espèces ou en actions, des sommes respectives de 30,000 \$, 50,000 \$, 70,000 \$ et 70,000 \$ au plus tard les 31 août 2018, 2019, 2020 et 2021. La Société devra également investir un montant de 3,000,000 \$ en dépenses de prospection d'ici le 31 août 2021, incluant un engagement ferme de 500,000 \$ qui a été dépensé en date du 31 décembre 2017. Suite au gain initial d'une participation de 50%, Niobay aura l'option d'obtenir une participation supplémentaire de 15% dans le projet en effectuant une évaluation économique préliminaire d'ici le 31 août 2023.

Campagne de forage

À l'automne 2017, Midland, en tant qu'opérateur des activités d'exploration, a complété un total de 7 sondages totalisant 1,881 mètres sur le Projet La Peltrie. Ce programme avait comme principal objectif de tester de nouvelles cibles structurales, géologiques et géophysiques identifiées suite aux travaux de compilation et aux levés de type OreVision® IP menés en 2016 et 2017 par Midland. Les meilleurs résultats de cette campagne proviennent de 2 sondages espacés d'environ 300 mètres, qui ont testé la formation de fer anormale en or. Les sondages LAP-17-04 et LAP-17-05 ont retourné plusieurs valeurs d'or anormales supérieures à 0.1 g/t Au, associées à des horizons de sulfures semi-massifs à massifs de 10 à 60 mètres d'épaisseur. Les autres sondages de cette campagne qui ont été complétés ailleurs que sur la formation de fer ont expliqué les anomalies géophysiques par la présence de sulfures mais n'ont pas retourné de résultat significatif.

Les sulfures massifs à pyrrhotine recoupés dans les sondages se trouvent près du contact entre les séquences de tufs felsiques calco-alcalin (type F1) au sud et les andésites au nord. La signature géochimique de ces tufs felsiques est très similaire aux séquences de tufs felsiques et rhyolites encaissant les gisements volcanogènes aurifères de Bousquet-Laronde, dans le sud de l'Abitibi. Les sulfures massifs contenant de la pyrrhotine montrent également un enrichissement supplémentaire en or et en plusieurs éléments métalliques (Ag, Pb, As) près du contact avec les andésites, indiquant la présence d'un horizon exhalatif particulièrement favorable à cet endroit. De plus, le sondage LAP-17-06, qui a testé la structure NO-SE, a recoupé les andésites sous-jacentes, qui présentent une forte altération volcanogène proximale et contiennent d'abondants dykes felsiques d'une composition similaire à celle des tufs. Cela confirme la présence d'une faille synvolcanique dans cette zone. L'intégration de ces résultats a conduit à l'identification d'une cible d'exploration prioritaire, à l'intersection de la faille synvolcanique et du contact favorable tuff-andésitique felsique.

COENTREPRISE AVEC SOQUEM

En janvier 2008, la Société avait conclu une entente de coentreprise avec SOQUEM relativement à certains titres miniers situés au Québec, incluant les propriétés Clairly et Lac Shortt/Lespérance. La propriété Clairly est située à 120 kilomètres au nord du camp minier de Chibougamau et à 40 kilomètres au sud de l'ancienne mine Troilus. La propriété est constituée de 56 titres miniers couvrant une superficie de 2,818 hectares. Les minéraux d'intérêts sont le cuivre et le zinc. Les propriétés Lac Shortt/Lespérance sont situées à environ 135 kilomètres au sud-ouest du camp minier de Chibougamau et à 15 kilomètres au nord-est de l'usine de concentré de

Bachelor Lake. La propriété Lac Shortt est constituée de 97 titres miniers sur une superficie de 4,798 hectares. La propriété L'Espérance est constituée de 36 titres miniers couvrant une superficie de 1,978 hectares. Le minéral d'intérêt est l'or.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2017, SOQUEM, en tant qu'opérateur des projets, a commencé la compilation et l'interprétation des données géophysiques et lithiogéochimiques historiques recueillies au cours des campagnes de prospection précédentes sur les propriétés Clairly et Lac Shortt/L'Espérance. De plus, un levé magnétique Aerovision (UAV-MAG) a été complété sur la propriété L'Espérance. Deux anomalies magnétiques ont été identifiées, et des forages ont été recommandés. La quote-part de la Société dans les dépenses liées à ces projets s'est élevée à 137,978 \$ au cours de l'exercice.

PROPRIÉTÉ CREVIER

Aucune activité n'a eu lieu sur la propriété Crevier en 2017. Étant donné l'augmentation constante des prix du niobium et du tantale depuis le début de 2017, la Société envisage de mener des travaux d'évaluation sur la propriété Crevier plus tard en 2018 si les conditions du marché continuent à s'améliorer. La Société détient une option, sans date d'échéance, pour acquérir une participation supplémentaire de 15% dans Les Minéraux Crevier inc. en payant, en espèces ou en actions, au gré de la Société, 750,000 \$ à l'actionnaire sans contrôle.

PERSONNE QUALIFIÉE

Claude Dufresne, ing, Président et Chef de la direction de la Société, agit comme personne qualifiée, telle que définie selon le Règlement 43-101. Il a revu et approuvé les informations techniques et scientifiques de ce Rapport de Gestion.

SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre 2017, la Société avait un fonds de roulement de 1,035,834 \$, incluant un montant de 855,800 \$ provenant du placement privé de 814,075 Actions Accréditatives au prix de 0.27 \$ par action et 2,890,909 actions ordinaires au prix de 0.22 \$ par action complété le 22 décembre 2017. Tel que décrit à la rubrique « Financements » du présent Rapport de Gestion, la Société a levé un montant additionnel de 2,340,000 \$ en mars 2018 par l'émission à Osisko de 9,000,000 actions ordinaires au prix de 0.26 \$ l'action.

La Société prévoit effectuer des travaux de prospection et d'évaluation en 2018 pour un montant estimé de 1,000,000 \$, principalement pour le Projet James Bay Niobium, et estime des dépenses d'administration en 2018 de 600,000 \$.

Étant donné que la Société ne génère aucun flux monétaire, elle devra satisfaire ses besoins de financement futurs soit par l'émission de dettes ou de titres de capitaux ou une combinaison de partenariats stratégiques ou d'ententes de coentreprise. Bien que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie qu'elle sera en mesure de le faire à l'avenir ou que ces sources de financement ou initiatives seront disponibles à la Société ou qu'elles seront disponibles à des conditions qui seront acceptables pour la Société. Si la direction est incapable d'obtenir d'autre financement, la Société pourrait être tenue de réduire la portée, ou d'éliminer les activités futures de prospection et de développement, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur les affaires, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

La Société a subi une perte nette de 406,118 \$ (0.01 \$ par action) en 2017 comparativement à une perte nette de 5,708,147 \$ (0.18 \$ par action) en 2016. La perte en 2017 était principalement composée de dépenses d'administration (553,556 \$), partiellement

compensée par un revenu lié aux actions accréditatives (137,763 \$), représentant la diminution du passif lié au financement accréditif complété en décembre 2016. La perte de 2016 comprenait la radiation des frais de prospection et d'évaluation reportés liés à la propriété Crevier (3,491,343 \$) et les propriétés Ikungu et Ikungu Est en Tanzanie (3,896,058 \$), montant partiellement compensé par un gain de change hors trésorerie de 2,492,620 \$ résultant de l'abandon en 2016 des projets en Tanzanie.

PERSPECTIVES

L'objectif de la Société demeure le développement du Projet James Bay Niobium. La Société continue d'entretenir des discussions avec la communauté locale et le MDNM et maintiendra ses efforts afin d'impliquer les dirigeants de la MCFN.

La Société évalue actuellement diverses options afin de financer les programmes de prospection à venir sur le Projet La Peltrie et sur les propriétés minières détenues conjointement avec SOQUEM. La Société prévoit effectuer des travaux d'évaluation au cours de l'année sur la propriété Crevier si les prix du niobium et du tantale continuent à s'améliorer.

MARCHÉ DU NIOBIUM

Le niobium est utilisé sous différentes formes telles l'oxyde, le métal pur, les alliages avec le nickel et autres métaux nobles et, de façon plus répandue, le ferro-niobium (« FeNb »), représentant environ 90% de la production de niobium. Le FeNb est utilisé comme additif dans la production d'aciers de qualités, qui entrent principalement dans la fabrication de voitures, ponts, gratte-ciels et autres grosses structures d'acier, d'oléoducs et d'aciers inoxydables. L'ajout de niobium dans l'acier permet de le renforcer, de l'alléger, de le rendre plus résistant à la corrosion, de faciliter sa soudure et de mieux résister aux forces sous hautes pression et hautes températures. L'ajout de niobium a ainsi un impact positif sur la réduction des émissions de CO₂ dans l'atmosphère, ce qui lui confère la reconnaissance de métal "vert". La demande de niobium est donc directement reliée à la fabrication de ces aciers et au développement de nouveaux aciers spécialisés.

Le niobium est classifié comme faisant partie des métaux stratégiques et critiques pour les États-Unis, l'Europe et certains pays asiatiques. Il existe seulement trois producteurs principaux, soit CBMM et Catalao au Brésil, et Niobec au Canada.

En 2017, la demande mondiale de FeNb a connu une augmentation importante par rapport à l'année précédente, en raison notamment de la forte croissance de la production d'acier à haute valeur ajoutée en Chine. Les prévisions à long-terme indiquent une croissance régulière de la demande du niobium de l'ordre de 3% à 6.5% annuellement, poussée par une augmentation de la production mondiale d'acier de produits de grande valeur. La Chine demeure le marché avec le plus grand potentiel de croissance.

Au cours des dix dernières années, le prix moyen mondial du FeNb a varié entre 30 \$US et 45 \$US/kg Nb. En 2017, le prix moyen a augmenté d'environ 5%. Il est attendu que les prix devraient se diriger vers 45 \$US/kg au cours des prochaines années.

INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES SÉLECTIONNÉES ⁽¹⁾

Les informations financières sélectionnées suivantes doivent être lues conjointement avec les États Financiers Consolidés Annuels 2017 et 2016 de la Société.

	31 décembre 2017	31 décembre 2016	
	\$	\$	
Bilan			
Trésorerie	1,233,957	2,281,637	
Actifs de prospection et d'évaluation	1,917,726	614,777	
Total de l'actif	3,412,141	3,128,819	
Capitaux propres	2,973,834	2,508,218	
Résultat global			
	Exercice terminé le 31 décembre 2017	Exercice terminé le 31 décembre 2016	Exercice terminé le 31 décembre 2015
	\$	\$	\$
Perte nette pour l'année	(406,118)	(5,708,147)	(17,945,091)
Perte par action, de base et diluée	(0.01)	(0.18)	(0.75)
Flux de trésorerie			
Activités d'exploitation	(663,690)	(652,029)	(44,651)
Activités d'investissement	(1,242,486)	63,428	(127,454)
Activités de financement	862,165	2,801,812	-

1) Les informations financières consolidées sélectionnées proviennent des États Financiers Consolidés Annuels 2017 et 2016 de la Société, dressés conformément aux IFRS.

Depuis sa constitution, la Société n'a versé aucun dividende en espèces sur ses actions ordinaires en circulation. Tout versement futur de dividendes dépendra des besoins financiers de la Société pour financer ses programmes de prospection et d'évaluation et de tout autre facteur que le conseil d'administration jugera nécessaire à considérer. Il est très peu probable que des dividendes soient versés dans un proche avenir.

REVUE FINANCIÈRE

La Société est en phase de prospection et d'évaluation et ne génère aucun revenu. Par conséquent, la performance financière de la Société est largement fonction du niveau d'activité de prospection et d'évaluation sur ses projets et des frais d'administration nécessaires à l'exécution de ses activités.

Dépenses de prospection et d'évaluation

Conformément à sa politique comptable, un montant de 1,302,949 \$ en dépenses de prospection et d'évaluation a été capitalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 (650,434 \$ en 2016). Les montants dépensés par projet sont présentés ci-dessous.

Exercice terminé le 31 décembre 2017	James	La	Soquem	Total
	Bay	Peltrie	Coentreprise	
	\$	\$	\$	
Coûts des propriétés	15,585	31,846	9,360	56,791
Rémunération	-	33,339	61,953	95,292
Consultation	202,148	170,570	5,513	378,231
Forage et analyse	-	216,632	8,360	224,992
Transport	25,212	150,576	-	175,788
Études	250,140	-	16,087	266,227
Amortissement	917	-	-	917
Rémunération à base d'actions	9,325	-	-	9,325
Administration and autres	21,643	37,038	36,705	95,386
	524,970	640,001	137,978	1,302,949

Exercice terminé le 31 décembre 2016	James			Total
	Bay	Crevier	Tanzanie	
	\$	\$	\$	
Coûts des propriétés	399,945	5,210	-	399,945
Rémunération	12,877	-	-	12,877
Consultation	145,792	-	14,004	159,796
Études	-	-	16,443	16,443
Amortissement	218	-	-	218
Rémunération à base d'actions	10,292	-	-	10,292
Administration and autres	45,653	-	-	45,653
	614,777	5,210	30,447	650,434

En 2016, la Société a également comptabilisé une radiation de 7,387,401 \$ liée à la propriété Crevier (3,491,343 \$) et aux propriétés abandonnées en Tanzanie (3,896,058 \$).

Résultats pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2016

La Société a encouru une perte nette de 406,118 \$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 (0.01 \$ par action) comparativement à une perte nette de 5,708,147 \$ en 2016 (0.18 \$ par action). La perte nette attribuable aux actionnaires de la Société a totalisé 405,200 \$ en 2017 comparativement à 4,685,382 \$ en 2016. La variation entre les pertes nettes des deux exercices est principalement attribuable à des charges hors trésorerie de 4,822,808 \$ en 2016 liées à la perte de valeur de la propriété Crevier au Québec et des propriétés Ikungu et Ikungu Est en Tanzanie. Suite au non-renouvellement de deux des permis détenus en Tanzanie, la Société a décidé à la fin 2016 de cesser toutes ses activités en Tanzanie.

Les dépenses d'administration ont totalisé 553,556 \$ en 2017 (796,262 \$ en 2016). La baisse des charges dans la plupart des catégories par rapport à 2016 résulte d'une réduction des activités corporatives en 2017: frais légaux, d'audit et de fiscalité de 68,440 \$ (113,419 \$ en 2016), frais de bureau de 65,501 \$ (97,966 \$ en 2016), dépenses de relations avec investisseurs et frais de déplacement de 26,841 \$ (158,103 \$ en 2016) et coûts des émetteurs assujettis de 32,700 \$ (60,023 \$ en 2016), en partie contrebalancés par des

honoraires de consultation plus élevés reflétant une augmentation en 2017 des honoraires annuels pour les services du président et chef de la direction de la Société. De plus, les charges de 2016 comprenaient un montant de 76,370 \$ à titre d'allocation de retraite et de remise de dette à l'ancien chef des finances de la Société et un recouvrement de 96,878 \$ lié à la résiliation d'un accord signé en septembre 2015 concernant les propriétés tanzaniennes.

Résultats du quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017 par rapport au quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016

Au cours du quatrième trimestre terminé le 31 décembre 2017, la Société a subi une perte nette de 8,195 \$ (nil par action) comparativement à un bénéfice net de 1,262,912 \$ (0.04 \$ par action) au cours du quatrième trimestre terminé le 31 décembre 2016. La variation est principalement attribuable à la radiation d'actifs de prospection et d'évaluation au montant de 769,945 \$ comptabilisée au cours du trimestre de 2016 et à un gain de change hors trésorerie découlant de l'abandon des projets tanzaniens de 2,492,620 \$. Les dépenses d'administration ont totalisé 88,943 \$ pour la période terminée le 31 décembre 2017, incluant la reprise d'une provision de 40,000 \$ liée à des dépenses d'administration, comparativement à 271,339 \$ en 2016 en raison de la hausse des salaires et des honoraires de consultation ainsi que des relations avec les investisseurs et des frais de déplacement plus élevées au cours de l'exercice 2016 attribuables à l'acquisition du Projet James Bay Niobium en 2016.

Information financière trimestrielle sélectionnée

Voici un résumé des résultats financiers de la Société pour les huit derniers trimestres:

Période terminée	Revenu	Bénéfice net (perte nette)	Bénéfice (perte)	Bénéfice (perte)
			attribuable aux actionnaires de la Société	par action, de base et diluée
	\$	\$	\$	\$
31 décembre 2017 ⁽¹⁾	586	(8,195)	(7,769)	0.00
30 septembre 2017 ⁽²⁾	976	(99,315)	(99,012)	0.00
30 juin, 2017	636	(141,597)	(141,581)	0.00
31 mars, 2017	770	(157,011)	(156,838)	(0.01)
31 décembre 2016 ⁽³⁾	550	1,262,912	1,374,294	0.04
30 septembre 2016	379	(230,226)	(229,622)	(0.01)
30 juin 2016 ⁽⁴⁾	128	(6,610,540)	(5,703,395)	(0.25)
30 mars 2016	383	(130,293)	(126,659)	(0.01)

(1) Comprend le revenu lié aux Actions Accréditives de 84,852 \$ et la reprise d'une provision de 40,000 \$ liée à des dépenses d'administration.

(2) Comprend le revenu lié aux Actions Accréditives de 23,925 \$.

(3) Comprend une radiation d'actifs de prospection et d'évaluation de 769,945 \$, une créance irrécouvrable de 95,358 \$, une radiation d'immobilisations corporelles de 27,846 \$, compensée par un gain de change provenant de l'abandon des projets tanzaniens de 2,492,620 \$.

(4) Comprend une radiation d'actifs de prospection et d'évaluation de 6,617,456 \$ liée à la propriété Crevier au Québec et aux propriétés Ikungu et Ikungu East en Tanzanie, en partie contrebalancée par un recouvrement d'impôts différés de 195,188 \$ lié à la radiation de la propriété Crevier.

Liquidités et ressources en capitaux

Au 31 décembre 2017, le fonds de roulement de la Société totalisait 1,035,834 \$, comparativement à un fonds de roulement de 1,868,586 \$ au 31 décembre 2016. La diminution du fonds de roulement au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2017 est

principalement attribuable aux dépenses liées aux actifs de prospection et d'évaluation de 1,240,381 \$ (179,667 \$ en 2016), aux dépenses d'administration de 536,840 \$ (723,843 \$ en 2016), partiellement compensés par les fonds reçus des activités de financement de 862,165 \$ (2,801,812 \$ en 2016).

En décembre 2017, la Société a complété un placement privé pour un montant total de 855,800 \$, par l'émission de 815,075 Actions Accréditatives au prix de 0.27 \$ par action et de 2,890,909 actions ordinaires au prix de 0.22 \$ par action.

La Société estime que le fonds de roulement disponible au 31 décembre 2017 ne sera pas suffisant pour couvrir ses frais d'administration et son budget de prospection et d'évaluation pour 2018. Les propriétés de la Société sont au stade de prospection et d'évaluation et, par conséquent, la Société ne génère aucun flux de trésorerie. Les sources potentielles futures de fonds présentement disponibles à la Société sont par émission de capitaux propres, par accords de coentreprise ou autres arrangements. À cet effet, le 28 mars 2018, Osisko a convenu d'acheter, par l'entremise d'un placement privé, 9,000,000 actions ordinaires de la Société au prix de 0.26 \$ par action pour un montant de 2,340,000 \$.

La capacité de la Société à organiser des financements futurs dépendra en partie de la conjoncture économique mondiale et du marché des capitaux, du potentiel de ses projets ainsi que de la performance de la Société. Rien ne garantit que la Société réussira à obtenir du financement supplémentaire à des conditions satisfaisantes pour la Société.

Gestion du capital

Dans le cadre de la gestion de son capital, l'objectif de la Société est d'assurer la continuité d'exploitation tout en maintenant les programmes de prospection en cours ainsi que le développement des actifs miniers, de fournir un fonds de roulement suffisant pour honorer ses engagements actuels et de poursuivre d'éventuels investissements. Le capital de la Société comprend les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société de 2,864,695 \$ (2,398,161 \$ au 31 décembre 2016). La Société gère sa structure de capital et procède à des ajustements en fonction des objectifs susmentionnés, ainsi qu'à la lumière de l'évolution des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents.

Arrangements hors bilan

Au 31 décembre 2017, la Société n'a aucun arrangement hors bilan.

Transactions avec parties liées

La rémunération attribuée aux administrateurs et principaux dirigeants, incluant le président et chef de la direction et le chef de la direction financière, a totalisé 266,796 \$ au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2017 (309,915 \$ en 2016, incluant une prestation de retraite de 50,000 \$ et la remise d'une dette de 26,370 \$ à l'ancien chef de la direction financière).

Une société contrôlée par le chef de la direction de la Société a facturé 26,400 \$ pour les services d'un analyste de marché (43,925 \$ en 2016) et nil pour la location d'espace de bureau (32,500 \$ en 2016).

Éventualités

En avril et juin 2016, MDN Tanzanie a reçu des avis de cotisation relativement à des retenues à la source et autres déductions pour les exercices de 2007 à 2011, lui réclamant un montant d'environ 300,000 \$ plus les intérêts courus d'environ 600,000 \$. En 2013, la Société avait reçu des avis de cotisation totalisant environ 470,000 \$ relativement à des retenues à la source sur des paiements d'intérêts présumés de MDN Tanzanie à la Société, pour la période de 2004 à 2011. La Société n'a comptabilisé aucune provision sur ces questions puisqu'elle estime qu'elle a payé toutes ses retenues à la source et autres déductions, conformément aux exigences locales, et que les montants réclamés ne sont pas justifiés. MDN Tanzanie continue de défendre vigoureusement sa position avec les autorités fiscales en Tanzanie.

Suite à un audit concernant les crédits d'impôts relatifs aux ressources réclamés par et payés à Minéraux Crevier Inc. pour les années d'imposition 2010, 2011 et 2012, Revenu Québec a émis un avis de cotisation en avril 2015 pour un montant de 370,517 \$, refusant ainsi certaines dépenses dans le calcul des crédits d'impôts relatifs aux ressources. En dépit de son désaccord avec l'avis de cotisation, la Société a enregistré une provision spécifique de 144,000 \$ présentée comme comptes fournisseurs et frais courus aux 31 décembre 2017 et 2016.

Information sur les actions en circulation

Le 26 avril 2018, la Société a octroyé un total de 1,650,000 options d'achat d'actions à ses administrateurs, dirigeants et consultants. Les options d'achat d'actions attribuées seront acquises sur une période de deux ans. Les options ont une durée de cinq ans et peuvent être exercées au prix de 0.25 \$ par action.

Au 26 avril 2018, la Société a 45,690,111 actions ordinaires émises et en circulation, 295,294 bons de souscription ayant un prix d'exercice moyen de 0.45 \$ par action et expirant à différentes dates jusqu'en juillet 2019, et 2,572,800 options d'achat d'actions en circulation ayant un prix d'exercice moyen de 0.30 \$ par action et expirant à différentes dates jusqu'en avril 2023.

BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux IFRS, tels que publiés par l'International Accounting Standards Board. Les méthodes comptables, méthodes de calculs et de présentation suivies dans les états financiers consolidés de la Société sont conformes à celles qui ont été suivies pour l'exercice précédent. Les principales conventions comptables de NioBay, y compris les jugements et estimations comptables significatifs, sont présentées à la note 3 aux États Financiers Consolidés Annuels 2017 et 2016 déposés sur SEDAR.

NORMES COMPTABLES PUBLIÉES MAIS PAS ENCORE EN VIGUEUR

Les normes, amendements et interprétations émis mais non encore en vigueur jusqu'à la date de l'émission des présents états financiers consolidés, qui sont susceptibles d'être pertinents pour la Société, sont présentées à la note 3 aux États Financiers Consolidés Annuels 2017 et 2016 déposés sur SEDAR.

FACTEURS DE RISQUE FINANCIER

La Société examine en profondeur les divers risques financiers auxquels elle est exposée et évalue l'incidence et la probabilité de ces risques. Ces risques comprennent le risque de change, le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de taux d'intérêt. Lorsque significatifs, ces risques sont examinés par le conseil d'administration. Ces risques sont décrits et présentés à la note 11 aux États Financiers Consolidés Annuels 2017 et 2016 déposés sur SEDAR.

AUTRES RISQUES ET INCERTITUDES

La Société est assujettie à un certain nombre de risques et d'incertitudes importants qui comprennent, sans s'y limiter, la nature de ses activités et la phase actuelle de prospection et d'évaluation de ses projets miniers et le besoin de fonds supplémentaires pour poursuivre ses activités de prospection et d'évaluation prévues sur son projet. L'échec à répondre à ces risques et incertitudes pourrait avoir un impact négatif significatif sur les activités et la situation financière globale de la Société et pourrait avoir une incidence significative sur la valeur des actifs et les résultats d'exploitation futurs de la Société. Par conséquent, un investissement dans les titres de la Société comporte des risques importants et doit être considéré comme spéculatif. Les risques et incertitudes décrits ici ne sont pas nécessairement les seuls auxquels la Société pourrait faire face. La Société ne peut donner l'assurance qu'elle répondra avec succès à ces risques ou à d'autres risques inconnus qui pourraient affecter ses activités. Les lecteurs devraient examiner attentivement les risques et les incertitudes décrits ci-dessous.

Risques spécifiques à la Société

- La Société ne s'est pas encore vu accorder le permis d'exploration requis pour effectuer le programme de forage planifié sur le Projet James Bay Niobium; l'octroi du permis d'exploration pourrait être retardé ou entièrement refusé par la MDNM pour plusieurs raisons, incluant la non-acceptabilité des activités d'exploration de la part des parties prenantes affectées, incluant les Premières Nations;
- La Société pourrait ne pas engager suffisamment de dépenses accréditives admissibles pour dépenser tous les fonds accréditifs levés en décembre 2017, jusqu'au 31 décembre 2018, auquel cas la Société devra dédommager les investisseurs concernés pour l'impact fiscal des dépenses renoncées;
- La Société pourrait être incapable de continuer à financer la prospection, l'évaluation et le développement de ses projets et d'atteindre ses jalons et objectifs d'affaires;
- Les intentions et objectifs de la Société, ainsi que sa capacité à lever des fonds, pourraient être affectés par des baisses de prix des métaux;
- En Ontario les droits miniers sont des droits de propriété qui peuvent être vendus, transférés ou loués. La Société prend des mesures pour vérifier les titres en ce qui concerne les propriétés minières les plus significatives. Bien que la Société croit que les titres de ses propriétés minières sont en règle, il n'y a aucune garantie que les titres de telles propriétés ne seront pas contestés;
- Les estimations de ressources de la Société ne sont pas des réserves minérales. Il n'y a pas d'assurance que des minéraux seront découverts en quantités suffisantes pour justifier des opérations commerciales et que la Société sera capable de démontrer la viabilité économique de ses dépôts;
- La Société pourrait ne pas obtenir tous les permis nécessaires pour poursuivre ses activités et opérer une mine;

- L'émission d'actions ordinaires ultérieure sur les marchés publics pourrait entraîner une dilution pour les actionnaires actuels;
- La Société fait face à une concurrence considérable au sein de l'industrie minière de la part d'autres compagnies minières, qui détiennent des ressources financières et techniques supérieures;
- La Société ne prévoit pas générer des revenus d'opération dans un avenir proche;
- Certains administrateurs et hauts dirigeants de la Société sont également administrateurs et/ou dirigeants d'autres sociétés minières, ce qui pourrait donner lieu à des conflits.

Risques de l'industrie

- La prospection et l'évaluation de propriétés minières sont des activités spéculatives à haut risque. Peu de propriétés explorées finissent par être développées en mines productrices.
- L'exploration minière est sujette aux incertitudes et à l'interprétation géologiques.
- L'exploration minière est assujettie à de nombreux risques et dangers d'exploitation et liés à l'environnement, dont beaucoup échappent au contrôle de la Société.
- Des dépenses substantielles sont nécessaires pour explorer les projets miniers, définir les ressources minérales et compléter toutes les études métallurgiques, techniques, environnementales, financières et autres requises pour achever une étude de faisabilité.
- Des changements dans les lois minières et environnementales.
- Les permis d'exploitation nécessaires pourraient ne pas être accordés ou pourraient être accordés plus tard que prévu.
- Les incertitudes économiques actuelles à l'échelle mondiale ont créé de la volatilité dans les marchés et une aversion au risque parmi les investisseurs, limitant les sources de levée de capitaux.
- Les prix des commodités, y compris le prix du niobium, ont fluctué dans le passé et pourraient continuer à le faire à l'avenir.
- Les activités minières, y compris les activités de prospection et d'évaluation, sont assujetties à de nombreuses lois et règlements.
- Le titre sur les droits miniers et les droits de surface peut être contesté.
- Les groupes sociaux et environnementaux pourraient s'opposer au développement des projets miniers.

MISE EN GARDE RELATIVE AUX ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent Rapport de Gestion comporte des énoncés prospectifs, tels que définis dans les lois sur les valeurs mobilières applicables (ci-après nommés « énoncés prospectifs »). Plus spécifiquement, ce Rapport de Gestion comprend des énoncés prospectifs relativement aux plans stratégiques de la Société et aux objectifs de créer de la croissance à long terme et de devenir un acteur important dans la production de niobium; au timing, à l'achèvement et aux résultats du programme de prospection et de forage planifiés, à l'estimé de ressource et à l'étude économique préliminaire planifiés, aux résultats financiers futurs et aux financements futurs. Les énoncés prospectifs comprennent certains risques et incertitudes, et il n'y a aucune certitude que ces énoncés s'avéreront exacts. Par conséquent, les résultats actuels et les événements futurs pourraient différer de façon importante de ceux anticipés dans ces énoncés.

Les risques et incertitudes qui pourraient faire différer de façon importante les résultats actuels et les événements futurs des attentes exprimées expressément ou implicitement dans ces énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, les facteurs associés aux

fluctuations des prix des métaux et des marché boursiers, les incertitudes impliquées dans l'interprétation de données géologiques et dans l'estimation de ressources minérales, les changements ou délais dans les projets d'exploration, les résultats des programmes d'exploration, les risques reliés à la réception des approbations et permis par les autorités réglementaires et gouvernementales, le timing et les résultats des consultations avec les partenaires autochtones, des augmentations de coûts, des changements dans les législations et réglementations environnementales, la situation économique en général et les risques de l'industrie minière, ainsi que d'autres facteurs de risque abordés dans ce Rapport de Gestion. Tous les énoncés prospectifs dans le présent Rapport de Gestion sont visés par cette mise en garde. En conséquence, les lecteurs ne devraient pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour publiquement ou de réviser d'une autre manière les énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de nouvelles informations ou d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi l'exige.

Information additionnelle et information continue

Ce Rapport de Gestion a été préparé au 26 avril 2018. La Société divulgue régulièrement de l'information additionnelle par le dépôt de communiqués de presse, d'états financiers et de rapport de gestion, disponibles sur le site web de la Société (www.niobaymetals.com) et sur SEDAR (www.sedar.com).



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

En dollars canadiens



Le 26 avril 2018

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Les métaux Niobay inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Les métaux Niobay inc., qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2017 et 2016, les états consolidés du résultat global, des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes incluant les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec), Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502, www.pwc.com/ca*

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.



Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Les métaux Niobay inc. aux 31 décembre 2017 et 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Observations

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la Note 2 des états financiers consolidés qui décrit les faits et circonstances indiquant l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A122718

Les métaux Niobay inc.

Bilans consolidés

<i>(en dollars canadiens)</i>	31 décembre 2017	31 décembre 2016
	\$	\$
ACTIF		
Courant		
Trésorerie (Note 7)	1,233,957	2,281,637
Taxes de vente à recevoir	76,427	51,717
Crédits d'impôts relatifs aux ressources et impôts miniers à recevoir	139,608	139,608
Frais payés d'avance et dépôts	24,149	16,225
	1,474,141	2,489,187
Non courant		
Actifs de prospection et d'évaluation (Note 4)	1,917,726	614,777
Immobilisations corporelles (Note 5)	20,274	24,855
TOTAL DE L'ACTIF	3,412,141	3,128,819
PASSIF		
Courant		
Comptes fournisseurs et frais courus (Note 6)	397,604	482,838
Passif lié aux actions accréditives (Note 7)	40,703	137,763
TOTAL DU PASSIF	438,307	620,601
CAPITAUX PROPRES		
Capital social (Note 7)	68,702,682	67,805,705
Surplus d'apport	6,811,749	6,813,357
Déficit	(72,649,736)	(72,220,901)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société	2,864,695	2,398,161
Participation ne donnant pas le contrôle	109,139	110,057
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	2,973,834	2,508,218
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	3,412,141	3,128,819

Continuité d'exploitation (Note 2), Éventualités (Note 15) et Évènements subséquents (Note 17).

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

/s/ Claude Dufresne
Claude Dufresne, Administrateur

/s/ Raymond Legault
Raymond Legault, Administrateur

Les métaux Niobay inc.

États Consolidés du Résultat Global

<i>(en dollars canadiens)</i>	Exercices terminés les 31 décembre	
	2017	2016
	\$	\$
Dépenses		
Administration (Note 9)	553,556	796,262
Pré-exploration et autres exploration	4,475	91,825
Mauvaise créance	-	95,358
Dévaluation et radiation d'actifs de prospection et d'évaluation (Note 4)	-	7,387,401
Radiation d'immobilisations corporelles	-	27,857
Gain de change suite à l'abandon des projets en Tanzanie (Note 4)	-	(2,492,620)
Perte d'exploitation	(558,031)	(5,906,083)
Produit d'intérêt	2,968	1,440
Gain (perte) de change	2,923	1,308
Produits liés aux actions accréditives (Note 7)	137,763	-
Perte avant impôts sur les résultats	(414,377)	(5,903,335)
Recouvrement de crédits miniers (Note 10)	8,259	-
Recouvrement d'impôts différés (Note 10)	-	195,188
Perte nette	(406,118)	(5,708,147)
Autres éléments du résultat global		
Écarts de conversion au titre de l'établissement à l'étranger (Note 4)	-	(2,786,446)
Résultat global	(406,118)	(8,494,593)
Perte nette attribuable:		
Aux actionnaires de la Société	(405,200)	(4,685,382)
À la participation ne donnant pas le contrôle	(918)	(1,022,765)
Résultat global attribuable:		
Aux actionnaires de la Société	(405,200)	(7,471,828)
À la participation ne donnant pas le contrôle	(918)	(1,022,765)
Perte par action, de base et diluée	(0.01)	(0.18)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, de base et dilué (Note 7)	32,940,058	26,451,324

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Les métaux Niobay inc. (anciennement MDN inc.)

États Consolidés des Capitaux Propres

	Nombre d'action ordinaires en circulation	Cumul des			Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres		
		Capital social	Surplus d'apport	Déficit			autres éléments du résultat global	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société
<i>(en dollars canadiens)</i>		\$	\$	\$	\$	\$		
Solde au 31 décembre 2016	32,685,127	67,805,705	6,813,357	(72,220,901)	-	2,398,161	110,057	2,508,218
Actions émises dans le cadre d'un placement privé (Note 7)	3,704,984	815,097	-	-	-	815,097	-	815,097
Actions émises pour l'entente d'option de La Peltrie (Note 7)	200,000	30,000	-	-	-	30,000	-	30,000
Actions émises suite à l'exercice de bons de souscription (Note 7)	100,000	51,880	(21,880)	-	-	30,000	-	30,000
Frais d'émission d'actions sur placement privé (Note 7)	-	-	-	(23,635)	-	(23,635)	-	(23,635)
Rémunération à base d'actions	-	-	20,272	-	-	20,272	-	20,272
Perte nette	-	-	-	(405,200)	-	(405,200)	(918)	(406,118)
Solde au 31 décembre 2017	36,690,111	68,702,682	6,811,749	(72,649,736)	-	2,864,695	109,139	2,973,834
Solde au 31 décembre 2015	22,931,501	64,530,913	6,653,091	(67,188,424)	2,786,446	6,782,026	1,132,822	7,914,848
Actions émises pour l'acquisition du projet James Bay (Note 7)	1,000,000	350,000	-	-	-	350,000	-	350,000
Actions émises dans le cadre d'un placement privé (Note 7)	7,180,000	1,795,000	-	-	-	1,795,000	-	1,795,000
Frais d'émission d'actions sur placement privé	-	-	109,418	(265,424)	-	(156,006)	-	(156,006)
Actions accréditatives émises (Note 7)	1,377,626	1,033,219	-	-	-	1,033,219	-	1,033,219
Frais d'émission d'actions sur actions accréditatives	-	-	17,007	(81,671)	-	(64,664)	-	(64,664)
Actions émises suite à l'exercice de bons de souscription (Note 7)	150,000	77,825	(32,825)	-	-	45,000	-	45,000
Actions émises suite à l'exercice d'options d'achat d'actions (Note 7)	46,000	18,748	(7,248)	-	-	11,500	-	11,500
Rémunération à base d'actions	-	-	73,914	-	-	73,914	-	73,914
Perte nette	-	-	-	(4,685,382)	-	(4,685,382)	(1,022,765)	(5,708,147)
Écarts de conversion au titre de l'établissement à l'étranger (Note 4)	-	-	-	-	(2,786,446)	(2,786,446)	-	(2,786,446)
Résultat global								(8,494,593)
Solde au 31 décembre 2016	32,685,127	67,805,705	6,813,357	(72,220,901)	-	2,398,161	110,057	2,508,218

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Les métaux Niobay inc.

États Consolidés des Flux de Trésorerie

	Exercices terminés les 31 décembre	
(en dollars canadiens)	2017	2016
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Perte nette	(406,118)	(5,708,147)
Ajustements		
Remise de dette à une partie liée	-	26,370
Rémunération à base d'actions	10,947	63,622
Amortissement des immobilisations corporelles	5,769	8,797
Mauvaise créance	-	95,358
Dévaluation d'actifs de prospection et d'évaluation	-	7,387,401
Dévaluation d'immobilisations corporelles	-	27,857
Produits liés aux actions accréditives	(137,763)	-
Gain de change suite à l'abandon des projets en Tanzanie (Note 4)	-	(2,492,620)
Recouvrement d'impôt différé	-	(195,188)
Produit d'intérêt	(2,968)	(1,440)
Intérêt reçu	2,968	1,850
Perte (gain) de change	2,923	(1,308)
Variation d'éléments du fond de roulement (Note 14)	(139,448)	135,419
	(663,690)	(652,029)
Activités d'investissement		
Produit de disposition de placements	-	250,000
Augmentation aux immobilisations corporelles (Note 5)	(2,105)	(6,905)
Augmentation des actifs d'exploration et d'évaluation (Note 4)	(1,240,381)	(179,667)
	(1,242,486)	63,428
Activités de financement		
Placements privés (Note 7)	855,800	2,965,982
Frais d'émission d'actions (Note 7)	(23,635)	(220,670)
Exercices de bons de souscription et d'options d'achat d'actions (Note 7)	30,000	56,500
	862,165	2,801,812
Incidence des écarts de taux de change sur la trésorerie libellée en monnaie étrangère	(3,669)	(917)
Variation nette de la trésorerie	(1,047,680)	2,212,294
Trésorerie au début de la période	2,281,637	69,343
Trésorerie à la fin de la période	1,233,957	2,281,637
Information supplémentaire des flux de trésorerie		
Amortissement capitalisés aux actifs d'exploration et d'évaluation	917	-
Rémunération à base d'actions capitalisés aux actifs d'exploration et d'évaluation	9,325	10,292
Variation des comptes fournisseurs et frais courus reliés aux actifs d'exploration et d'évaluation	22,326	110,475
Valeur des actions émises pour l'acquisition d'actifs d'exploration et d'évaluation	30,000	350,000
Passif lié aux actions accréditives	(40,703)	(137,763)
Juste valeur des bons de souscription et des options d'achat d'actions exercés	21,880	40,073

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Les métaux NioBay inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2017 et 2016 (en dollars canadiens)

1. INFORMATION GÉNÉRALE

Les métaux Niobay inc. (« Niobay » ou la « Société ») est principalement impliquée dans l'acquisition, la prospection et l'évaluation de propriétés minières. Niobay est une société domiciliée au Canada et constituée en vertu de la Partie 1A de la *Loi sur les compagnies* du Québec. Le siège social de la Société est le 1, Place Ville-Marie, bureau 4000, Montréal, Québec, Canada.

La Société détient la totalité du projet de niobium James Bay, situé dans le nord-est de l'Ontario, Canada et, en août 2017, a conclu une entente d'option afin d'acquérir une participation pouvant aller jusqu'à 65% dans le projet aurifère La Peltrie situé dans le nord du Québec (Note 4). La Société détient aussi une participation de 48,7% sur certains titres miniers situés au nord de Chibougamau, Québec, en vertu d'une entente de coentreprise en date du 18 janvier 2008 avec SOQUEM, une filiale d'Investissement Québec, incluant les propriétés Clairry, Lac Shortt et Lespérance. La Société détient par l'entremise de sa filiale Les Minéraux Crevier inc. (« MCI »), détenue à 72,5%, le projet de niobium et tantale Crevier situé au Québec.

Tous les montants dans ces états financiers consolidés sont exprimés en dollars canadiens, sauf indications contraires. Les titres de la Société sont négociés à la Bourse de croissance TSX (« TSXV ») sous le symbole NBY.

Le 20 septembre 2016, la Société a effectué le changement de son nom de MDN inc. pour Les métaux Niobay inc. et a procédé à la refonte de ses actions ordinaires sur la base d'une action post-refonte pour chaque cinq actions pré-refonte.

Le Conseil d'administration a approuvé et autorisé la publication de ces états financiers consolidés le 26 avril 2018.

Les métaux Niobay inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2017 et 2016 (en dollars canadiens)

2. CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, ce qui suppose que la Société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses passifs dans le cours normal de ses opérations à l'échéance prévue. Afin d'évaluer si l'hypothèse de la continuité d'exploitation est appropriée, la direction prend en compte toutes les informations disponibles sur l'avenir, qui est au moins, mais sans s'y limiter, douze mois à compter de la fin de la période de déclaration.

Au 31 décembre 2017, la Société avait un fonds de roulement de 1,035,834 \$, un déficit cumulé de 72,649,736 \$ et a encouru une perte nette de 406,118 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017. Le fonds de roulement comprenait une trésorerie de 1,233,957 \$ incluant un montant de 219,800 \$ dont l'usage est restreint en vertu du financement en actions accréditatives décrit à la Note 7.

La Société estime que le fonds de roulement disponible au 31 décembre 2017 ne sera pas suffisant pour couvrir ses frais d'administration et son budget de prospection et d'évaluation de 2018. Étant donné que la Société ne génère pas de flux de trésorerie, elle aura besoin de lever des fonds par émission de dette ou de capitaux propres ou une combinaison de partenariats stratégiques ou d'accords de coentreprise afin de compléter les travaux futurs requis. Bien que la direction ait réussi à trouver du financement par le passé, rien ne garantit qu'elle soit à nouveau en mesure d'y parvenir dans l'avenir ou que ces sources de financement ou initiatives soient accessibles, ni qu'elles le soient à des conditions qui seront acceptables pour la Société (Note 17).

Dans l'éventualité où la direction ne pourrait se financer à nouveau, la Société pourrait être dans l'incapacité de poursuivre son exploitation et les montants réalisés des actifs pourraient être inférieurs aux montants qui sont inscrits dans les présents états financiers consolidés. De telles circonstances indiquent la présence d'incertitudes significatives qui jettent un doute important sur la capacité de la Société de poursuivre son exploitation et, par conséquent, le caractère approprié de l'utilisation des IFRS s'appliquant aux entités en situation de continuité d'exploitation. Les présents états financiers consolidés ne rendent pas compte des ajustements des valeurs comptables des actifs et des passifs, des charges et des postes de l'état de la situation financière qui seraient nécessaires si l'hypothèse de continuité d'exploitation n'était pas appropriée. Ces ajustements pourraient être significatifs.

Les métaux Niobay inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2017 et 2016 (en dollars canadiens)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Déclaration de conformité

Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux IFRS telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Les méthodes comptables suivies dans les présents états financiers consolidés sont conformes à celles qui ont été suivies pour l'exercice précédent.

b) Base d'évaluation

Ces états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation de certains instruments financiers à la juste valeur. En outre, ces états financiers consolidés ont été établis selon la méthode de la comptabilité d'engagement, à l'exception de l'information concernant les flux de trésorerie.

c) Méthode de consolidation

Ces états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales, MCI (détenue à 72,5 %) et MDN Tanzania Ltd. (« MDN Tanzanie ») (détenue à 100 %).

Les états financiers des filiales sont intégrés dans les états financiers consolidés depuis la date de la prise du contrôle jusqu'à la date de la perte du contrôle. Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées, au besoin, afin qu'elles cadrent avec celles adoptées par la Société.

Une filiale consolidée intégralement mais qui n'est pas détenue en totalité par la Société donne lieu à une participation ne donnant pas le contrôle, qui est présentée distinctement aux états consolidés du résultat global et aux bilans consolidés.

La quote-part de l'actif net des filiales attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est présentée comme une composante des capitaux propres. La quote-part du résultat net et du résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, est comptabilisée directement aux capitaux propres, même si les résultats des participations ne donnant pas le contrôle affichent un solde négatif.

La Société considère les opérations avec des participations ne donnant pas le contrôle comme des opérations avec des actionnaires. Les variations de la participation de la Société dans les filiales qui n'entraînent pas de perte de contrôle sont comptabilisées comme des opérations sur capitaux propres.

Les soldes et les transactions intragroupes, ainsi que les profits et pertes latents qui découlent de transactions intragroupes, sont éliminés aux fins de l'établissement des états financiers consolidés.

Les métaux Niobay inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2017 et 2016 (en dollars canadiens)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

d) Monnaie étrangère

Ces états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle de Niobay et de sa filiale MCI. Suivant la décision de la Société, en 2016, de cesser ses activités en Tanzanie, la monnaie fonctionnelle de MDN Tanzanie a été changée du dollar américain au dollar canadien.

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle respective des entités de la Société, au cours de change en vigueur à la date des transactions. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction. Les écarts de conversion qui découlent de ces conversions sont comptabilisés à l'état des résultats.

Lors de la consolidation, avant le changement de monnaie fonctionnelle, les actifs et les passifs de MDN Tanzanie étaient convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice et les éléments des capitaux propres étaient convertis en utilisant le taux historique. Les produits et les charges étaient convertis en dollars canadiens au cours de change à la date de la transaction. Les écarts de conversion étaient comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, et présentés au cumul des autres éléments du résultat global à l'état des capitaux propres.

Dans le cas de la sortie d'un établissement à l'étranger, le montant cumulé connexe des écarts de conversion est transféré à l'état des résultats en tant que profit ou perte résultant de la sortie. Dans le cas de la sortie partielle d'une filiale qui a un établissement à l'étranger, la quote-part connexe de ce montant cumulé est attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle. Dans tous les autres cas de sortie partielle d'un établissement à l'étranger, la quote-part connexe est reclassée à l'état des résultats.

Les profits ou pertes de change découlant d'un élément monétaire qui est une créance sur un établissement à l'étranger ou une dette envers celui-ci, dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible et qui constitue en substance une part de l'investissement net dans cet établissement à l'étranger, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, et présenté au cumul des autres éléments du résultat global à l'état des capitaux propres.

Les métaux Niobay inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2017 et 2016 (en dollars canadiens)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, majorés des coûts de transaction directement attribuables, et leur évaluation subséquente dépend de leur classement.

Les prêts et créances sont des actifs financiers à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après la comptabilisation initiale, les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur. La Société a classé la trésorerie comme des prêts et créances.

La trésorerie comprend l'encaisse et les soldes bancaires ainsi que les placements courants hautement liquides dont l'échéance initiale était d'au plus trois mois à la date d'acquisition.

La Société a classé les comptes fournisseurs et charges à payer en tant que passifs financiers au coût amorti. Après la comptabilisation initiale, ces passifs financiers sont mesurés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les métaux Niobay inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2017 et 2016 (en dollars canadiens)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

f) Actifs de prospection et d'évaluation

Les propriétés minières correspondent à une participation acquise dans des permis ou des titres de prospection minière comportant des droits d'exploration, d'exploitation, d'extraction et de vente de tous les minerais tirés de ces claims.

Tous les coûts préalables à la prospection, c'est-à-dire les coûts engagés avant d'obtenir les droits légaux de se livrer à des activités de prospection et d'évaluation dans une zone d'intérêt sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Après l'obtention du droit légal de prospection, les dépenses de prospection et d'évaluation sont inscrites à l'actif pour chaque zone d'intérêt identifiable jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées.

Les coûts de prospection et d'évaluation pour chaque zone d'intérêt sont capitalisés et incluent les coûts associés à la prospection, à l'échantillonnage, à l'excavation de tranchées, aux forages et à d'autres travaux nécessaires dans la recherche de minerai comme les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques. Ils reflètent également les coûts liés à l'établissement de la viabilité technique et commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration ou acquise par un regroupement d'entreprises ou par une acquisition d'actif. Les coûts de prospection et d'évaluation incluent le coût pour :

- établir le volume et la qualité des dépôts par des activités de forage de carottes, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage dans un gisement de minerai;
- déterminer les méthodes optimales d'extraction et les procédés métallurgiques et de traitement;
- les études relatives à l'arpentage, au transport et aux besoins d'infrastructures;
- les activités relatives à l'obtention des permis;
- les évaluations économiques afin de déterminer si le développement de la matière minéralisée est commercialement justifié, y compris des études sur la portée, la préfaisabilité et la faisabilité finale.

Les coûts engagés comprennent les frais généraux administratifs et techniques appropriés.

Les actifs de prospection et d'évaluation et les propriétés minières sont comptabilisés au coût historique diminué de toute perte de valeur comptabilisée.

Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale sont démontrées pour une zone d'intérêt, la Société cesse d'inscrire à l'actif les coûts de prospection et d'évaluation pour cette zone, effectue un test de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation comptabilisés et reclasse tous les actifs de prospection et d'évaluation qui n'ont pas subi de perte de valeur dans les immobilisations corporelles ou incorporelles en développement minier, selon la nature des actifs.

Les métaux Niobay inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2017 et 2016 (en dollars canadiens)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

g) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les coûts d'entretien courants des immobilisations corporelles sont reconnus à l'état des résultats lorsqu'ils sont engagés.

L'amortissement est calculé sur le montant amortissable, soit le coût d'un actif, ou tout autre montant substitué au coût, diminué de sa valeur résiduelle.

L'amortissement est comptabilisé selon la méthode du solde dégressif aux taux annuels de 20% pour l'équipement de prospection, 20% pour le mobilier et équipement et 30% pour le matériel informatique, dans la mesure où cela reflète le mieux le rythme attendu de réalisation des avantages économiques futurs inhérents à l'actif.

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés à chaque date de clôture et sont ajustés au besoin.

Les métaux Niobay inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2017 et 2016 (en dollars canadiens)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

h) Dépréciation des actifs non-financiers

La valeur comptable des propriétés minières et des actifs de prospection et d'évaluation fait l'objet d'un test de dépréciation uniquement lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation, typiquement lorsqu'une des circonstances suivantes s'applique : les droits d'exploration ont expirés, ou expireront dans un avenir proche; aucune dépense d'exploration future importante n'est prévue; aucune quantité commercialement exploitable n'a été découverte et les activités de prospection et d'évaluation sur cette propriété cesseront; le recouvrement de la valeur des actifs de prospection et d'évaluation via leur développement ou leur vente est peu probable. Si une telle circonstance existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Les propriétés minières et les actifs de prospection et d'évaluation font aussi l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'ils sont transférés en actifs de développement, même si aucun fait ni aucune circonstance n'existe indiquant que leur valeur comptable excède leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur du temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent pas être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). Le niveau identifié par la Société pour effectuer un test de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation et des propriétés minières correspond à chaque propriété minière.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées à l'état des résultats. Les pertes de valeur comptabilisées au titre d'une UGT sont réparties entre les actifs de l'unité au prorata.

Les pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures sont évaluées à chaque date de clôture, afin de déterminer s'il existe des indications qui confirment que la perte a diminué ou bien qu'elle n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

La valeur comptable des immobilisations corporelles est passée en revue à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication de dépréciation.

Les métaux Niobay inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2017 et 2016 (en dollars canadiens)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

i) Provisions

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite résultant d'événements passés dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

j) Capital social

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires sont comptabilisés en déduction des capitaux propres au déficit, après déduction de toute incidence fiscale.

k) Financement accréditif

La législation fiscale canadienne permet à une société d'émettre des titres de placement à des investisseurs par lesquels les déductions fiscales relatives aux dépenses de prospection peuvent être réclamées par les investisseurs et non par la Société. Ces titres de placement sont appelés actions accréditives. La Société finance une portion de ses programmes de prospection via l'émission d'actions accréditives.

À la date d'émission des actions, la Société alloue le produit d'émission entre le capital social et l'obligation de remettre les déductions fiscales, qui est comptabilisée en tant que passif lié aux actions accréditives. La Société estime la juste valeur de l'obligation selon la méthode résiduelle, c'est-à-dire en comparant le prix de l'action accréditive au prix de marché d'une action ordinaire à la date d'annonce du financement.

Une société peut renoncer aux déductions fiscales selon ce qui est appelé la « méthode générale » ou la « méthode rétrospective ». Si on renonce aux déductions fiscales selon la méthode générale, que la Société prévoit renoncer et qu'elle capitalise les dépenses dans l'année courante, alors la Société comptabilise un passif d'impôt différé avec pour contrepartie une dépense d'impôt différé. L'obligation est réduite à zéro, avec pour contrepartie un produit enregistré. Si on renonce aux déductions fiscales selon la méthode rétrospective, la Société comptabilise un passif d'impôt différé, avec pour contrepartie une dépense d'impôt différé lorsque les dépenses sont effectuées et capitalisées. À ce moment, l'obligation est réduite à zéro et un produit est enregistré en contrepartie.

Les métaux Niobay inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2017 et 2016 (en dollars canadiens)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

l) Paiements fondés sur des actions

La juste valeur à la date d'attribution des droits à des paiements fondés sur des actions attribués à des administrateurs et à des membres du personnel est comptabilisée comme charge avec comptabilisation de l'augmentation du surplus d'apport qui en est la contrepartie, au cours de la période où les membres du personnel et les administrateurs acquièrent des droits inconditionnels à des paiements fondés sur des actions. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre de droits prévu par rapport à la rencontre des conditions de service et de performance autres que des conditions de marché, de sorte que le montant comptabilisé en charges dépend du nombre de droits rencontrant les conditions de service et les conditions de performance à la date d'acquisition des droits.

m) Produits financiers

Les produits d'intérêts sont constatés à l'état des résultats selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts reçus sont classés dans les activités opérationnelles à l'état consolidé des flux de trésorerie.

Les métaux Niobay inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2017 et 2016 (en dollars canadiens)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

n) Impôts sur les résultats

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés à l'état des résultats, sauf dans la mesure où ils se rapportent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale d'une année, d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des années antérieures.

L'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs aux fins de l'information financière et les montants utilisés à des fins fiscales. Aucun impôt différé n'est comptabilisé relativement aux différences temporelles suivantes: la comptabilisation initiale d'actifs ou de passifs dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui ne touche ni le bénéfice (la perte) comptable, ni le bénéfice imposable (la perte fiscale), ainsi que les différences qui se rapportent à des participations dans des filiales ou des entreprises contrôlées conjointement, dans la mesure où il est probable que ces différences ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. En outre, aucun impôt différé n'est comptabilisé au titre des différences temporelles qui résultent de la comptabilisation initiale du goodwill.

Les impôts différés sont reconnus en tant que produit ou charge aux résultats net sauf lorsqu'ils découlent de regroupements d'entreprises ou de transactions reconnues dans les capitaux propres. Par conséquent, lorsque les impôts différés sont liés à des composantes des capitaux propres, une recherche rétrospective est nécessaire afin de déterminer l'ajustement des impôts (par exemple, un changement des taux d'impôt ou un changement dans le montant d'actifs d'impôts différés reconnus) qui devrait être reconnu en capitaux propres.

Dans ce cadre, la politique comptable de la Société est d'allouer les changements au niveau de la reconnaissance des actifs d'impôts différés en fonction de leur date de maturité.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé peuvent être compensés si la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et passifs d'impôt exigible, et si les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur les résultats prélevés par la même administration fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les passifs d'impôt exigible et de réaliser les actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net ou de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôt différé sont examinés à la date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

Les métaux Niobay inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2017 et 2016 (en dollars canadiens)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

o) Crédit de droits miniers remboursable et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources

La Société a droit à un crédit de droits miniers remboursable en vertu de la Loi sur l'impôt minier du Québec. Ce crédit de droits miniers est remboursable, au taux de 8 % sur les frais reliés aux activités minières engagées au Québec. Le traitement comptable du crédit de droits miniers remboursable dépend de l'intention de la direction d'aller en production dans le futur ou plutôt de vendre ses propriétés minières à un autre producteur minier une fois la faisabilité technique et la viabilité économique des propriétés démontrées. Cette évaluation est effectuée pour chaque propriété. Dans le premier cas, le crédit de droits miniers est comptabilisé à titre de recouvrement d'impôts selon l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, ce qui génère en même temps un passif d'impôt différé et une charge d'impôt différé dans la mesure où les actifs de prospection et d'évaluation n'ont plus de base fiscale suite au choix de la société de réclamer le crédit remboursable. Dans le deuxième cas, il est prévu qu'aucun droit minier ne sera payé dans le futur. Par conséquent, le crédit de droits miniers est comptabilisé en tant que subvention gouvernementale selon l'IAS 20, *Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique*, en diminution des actifs de prospection et d'évaluation.

Précédemment à la constatation d'une dévaluation de la propriété en 2016, la Société avait l'intention d'amener la propriété Crevier en production. Par conséquent, le crédit d'impôts miniers relatif à cette propriété est traité en vertu de l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*. Pour les autres propriétés, le crédit d'impôts miniers est comptabilisé en vertu de l'IAS 20, *Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique*.

De plus, la Société a droit au crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources à l'égard des frais admissibles engagés. Le crédit d'impôt relatif aux ressources peut être jusqu'à 31% du montant des frais admissibles engagés. Ce crédit d'impôt est comptabilisé en diminution des frais de prospection reportés.

Les crédits relatifs aux ressources et les crédits de droits miniers enregistrés à l'encontre des actifs de prospection et d'évaluation sont comptabilisés à la juste valeur lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'ils seront reçus et que la Société se conformera aux conditions qui s'y rattachent.

p) Résultat par action

La Société présente le résultat de base et le résultat dilué par action pour ses actions ordinaires. Le résultat de base par action se calcule en divisant le bénéfice ou la perte attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Aux fins du calcul du résultat dilué par action, le bénéfice ou la perte attribuable aux actionnaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, doivent être ajustés pour tenir compte des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, lesquelles englobent les bons de souscription et les options d'achat d'actions attribuées aux membres du personnel et aux administrateurs.

Les métaux Niobay inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2017 et 2016 (en dollars canadiens)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

q) *Information sectorielle*

La Société a déterminé qu'elle n'a qu'un seul secteur opérationnel, soit la prospection et l'évaluation minière.

r) *Normes comptables publiées mais pas encore en vigueur*

Les normes, amendements et interprétations émis mais non encore en vigueur jusqu'à la date de l'émission des présents états financiers consolidés, qui sont susceptibles d'être pertinents pour la Société, sont énumérés ci-dessous. Certaines autres normes et interprétations ont été émises mais ne devraient pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

IFRS 2, Classification et évaluation des opérations de paiements fondées sur des actions

Le 20 juin 2016, l'IASB a publié des amendements à la norme IFRS 2, *Paiements fondés sur des actions*, précisant comment comptabiliser certains types d'opérations de paiements fondés sur des actions. Les modifications s'appliquent aux exercices annuels débutant à compter ou après le 1^{er} janvier 2018. En guise de simplification, les modifications peuvent être appliquées prospectivement. Les modifications prévoient des exigences relatives à la comptabilisation pour : des effets des conditions d'acquisition et de non-acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie; les opérations de paiements fondés sur des actions avec un mécanisme de règlement net pour les obligations de retenue à la source; et une modification des modalités de paiements fondés sur des actions qui modifie les termes et conditions de l'opération de règlement en trésorerie par règlement en capitaux propres. La Société adoptera les modifications à IFRS 2 dans ses états financiers pour l'exercice annuel débutant le 1^{er} janvier 2018. Aucune incidence n'est attendue à l'égard de l'application de ces amendements à la norme IFRS 2 puisqu'il n'y a pas de paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie.

IFRS 9, Instruments financiers

L'IASB a publié IFRS 9, *Instruments financiers* (2014) (« IFRS 9 »), représentant l'achèvement de son projet de remplacement de IAS 39, *Instruments financiers: comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). IFRS 9 remplace les multiples catégories et modèles d'évaluation qui s'appliquent actuellement aux actifs et aux passifs financiers par un seul et même modèle comportant trois catégories : coût amorti, juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et juste valeur par le biais du résultat net. Le classement dépend du mode économique de l'entité et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif ou du passif financier. La norme introduit également des modifications limitées liées aux passifs financiers et vise une correspondance plus étroite entre la comptabilité de couvertures et la gestion des risques. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, son adoption anticipée étant toutefois permise. La comptabilité des instruments détenus par la Société et les postes dans lesquels ils sont inscrits à l'état consolidé de la situation financière ne seront pas touchés par l'adoption d'IFRS 9 et aucun ajustement n'aura à être apporté à l'évaluation des actifs et passifs financiers de la Société.

Les métaux Niobay inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2017 et 2016 (en dollars canadiens)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

r) Normes comptables publiées mais pas encore en vigueur (suite)

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplace la norme précédente sur les contrats de location, soit l'IAS 17, *Contrats de location*, et les interprétations connexes. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} Janvier 2019, son adoption anticipée étant toutefois permise. L'IFRS 16 élimine le classement des contrats de location à titre de contrats de location simple ou de contrats de location-financement, introduit un modèle unique de comptabilisation par le preneur et exige qu'un preneur comptabilise les actifs au titre de droits d'utilisation et les passifs correspondants pour tous les contrats de location de plus de 12 mois, sauf si l'actif sous-jacent est de faible valeur. Les contrats de location doivent être présentés au bilan comme des passifs impliquant des charges d'intérêts, en plus du nouvel actif. La Société doit toujours évaluer l'impact de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

s) Jugements, estimations et hypothèses

Plusieurs des montants présentés dans les états financiers consolidés exigent que la direction émette des jugements ou fasse des estimations. Ces jugements et ces estimations sont révisés en continu et reposent sur l'expérience de la direction ainsi que sa connaissance des faits et des circonstances pertinentes. Les résultats réels pourraient différer des montants présentés dans les états financiers consolidés. Les jugements et les estimations de la direction pourraient affecter sensiblement les montants constatés dans les états financiers consolidés à l'égard des éléments suivants :

Dépréciation d'actifs non financiers

L'évaluation par la Société de la valeur recouvrable à l'égard des actifs non financiers repose sur de nombreuses hypothèses et peut différer considérablement des valeurs réelles. Les montants recouvrables sont fondés, en partie, sur certains facteurs qui peuvent être partiellement ou totalement indépendants du contrôle de la Société. Cette évaluation consiste à comparer les montants recouvrables estimés des actifs non financiers à leur valeur comptable. Les estimations de la valeur recouvrable peuvent différer des valeurs réelles et ces différences peuvent être importantes et pourraient avoir une incidence significative sur la situation financière et le résultat des activités de la Société. Les actifs sont analysés pour des indications de dépréciation à chaque date de l'état consolidé de la situation financière et lorsqu'il y a des indicateurs de dépréciation. Cette détermination implique une grande part de jugement. Les facteurs qui pourraient déclencher une analyse de dépréciation sont présentés à la Note 3 h).

Les métaux Niobay inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2017 et 2016 (en dollars canadiens)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

s) Jugements, estimations et hypothèses (suite)

Positions fiscales incertaines

En 2013 et 2016, la Société a reçu des avis de cotisation des autorités fiscales tanzaniennes, qui n'ont pas encore été résolues. Les autorités fiscales tanzaniennes prétendent que la Société n'a pas retenu suffisamment d'impôts et autres déductions sur des questions d'intérêts présumés et de compensations. La Société n'a enregistré aucune provision relative à ces questions au 31 décembre 2017, puisque la direction estime qu'elle a payé toutes ses retenues, conformément aux exigences locales. Il y a une incertitude quant au résultat final dans la résolution de ces questions. En raison de l'incertitude inhérente à la résolution des enjeux avec les autorités fiscales tanzaniennes, le montant des déductions fiscales et autres qui sera réellement comptabilisé à titre de paiement, ainsi que le moment de ce paiement, pourrait différer significativement des estimations comptables, ce qui affecterait la situation financière et les flux de trésorerie de la Société (Note 15).

Les crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources et les crédits de droits miniers pour pertes (« les crédits d'impôt ») pour la période considérée et les périodes antérieures sont évalués au montant que la Société s'attend à recouvrer des administrations fiscales à la date de clôture. Il existe toutefois des incertitudes quant à l'interprétation des règles fiscales, de même qu'en ce qui concerne le montant et le calendrier du recouvrement de ces crédits d'impôt. Afin de déterminer si les dépenses qu'elle engage sont admissibles, la Société doit faire preuve de beaucoup de jugement et d'interprétation, ce qui rend le recouvrement des crédits d'impôt incertain. En conséquence, il peut y avoir une différence importante entre le montant comptabilisé au titre des crédits d'impôt à recevoir et le montant réel des crédits d'impôt reçu par la suite de l'examen, par les administrations fiscales, des questions dont l'interprétation était incertaine. Advenant une telle différence, un ajustement devrait être apporté aux crédits d'impôt à recevoir et des provisions devraient potentiellement être comptabilisées pour les crédits d'impôt encaissés antérieurement par la Société. Il peut s'écouler beaucoup de temps avant que l'administration fiscale concernée fasse part de ses décisions concernant les questions liées aux crédits d'impôt. De ce fait, le délai de recouvrement des crédits d'impôt peut être long. Les crédits d'impôt que la Société s'attend à recouvrer dans un délai de plus d'un an sont classés dans les actifs non courants. Les montants comptabilisés dans les états financiers sont établis d'après les meilleures estimations de la Société et selon son meilleur jugement possible, comme il est précisé plus haut. Toutefois, compte tenu de l'incertitude inhérente à l'obtention de l'approbation de l'administration fiscale concernée, le montant des crédits d'impôt qui sera réellement recouvré ou le montant qui devra être remboursé ainsi que le moment de ce recouvrement ou déboursé pourraient différer considérablement des estimations comptables, ce qui aurait une incidence sur la situation financière et les flux de trésorerie de la Société (Notes 6 et 15).

Les métaux Niobay inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2017 et 2016 (en dollars canadiens)

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

s) Jugements, estimations et hypothèses (suite)

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société d'exécuter sa stratégie en finançant ses besoins futurs en fonds de roulement implique une grande part de jugement. Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont basées sur l'historique et d'autres facteurs, y compris les attentes concernant des événements futurs qui sont raisonnables dans les circonstances.

Les métaux Niobay inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2017 et 2016 (en dollars canadiens)

4. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

Les actifs de prospection et d'évaluation par propriétés se présentent comme suit:

	James Bay	La Peltrie	Soquem Coentreprise	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde, 31 décembre 2016	614,777	-	-	614,777
Coûts des propriétés	15,585	31,846	9,360	56,791
Rémunération	-	33,339	61,953	95,292
Consultation	202,148	170,570	5,513	378,231
Forage et analyse	-	216,632	8,360	224,992
Transport	25,212	150,576	-	175,788
Études	250,140	-	16,087	266,227
Amortissement	917	-	-	917
Rémunération à base d'actions	9,325	-	-	9,325
Administration et autres	21,643	37,038	36,705	95,386
	524,970	640,001	137,978	1,302,949
Solde, 31 décembre 2017	1,139,747	640,001	137,978	1,917,726

	James Bay	Crevier	Tanzania	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde, 31 décembre 2015	-	3,486,133	4,152,001	7,638,134
Coûts des propriétés	399,945	5,210	-	399,945
Rémunération	12,877	-	-	12,877
Consultation	145,792	-	14,004	159,796
Études	-	-	16,443	16,443
Amortissement	218	-	-	218
Rémunération à base d'actions	10,292	-	-	10,292
Administration et autres	45,653	-	-	45,653
	614,777	5,210	30,447	650,434
	614,777	3,491,343	4,182,448	8,288,568
Dévaluation et radiation	-	(3,491,343)	(3,896,058)	(7,387,401)
Impact de change	-	-	(286,390)	(286,390)
Solde, 31 décembre 2016	614,777	-	-	614,777

Les métaux Niobay inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2017 et 2016 (en dollars canadiens)

4. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

La Peltrie, Québec

Le 5 septembre 2017, la Société a conclu une entente d'option avec Midland Exploration Inc. (« Midland ») afin d'acquérir une participation pouvant aller jusqu'à 65% dans la propriété aurifère La Peltrie (« Projet La Peltrie ») située au Québec, Canada. Le Projet La Peltrie se compose de 520 claims totalisant 287 km². L'option est valide pour une période de six ans. Pour gagner une participation de 50%, la Société a émis à Midland, le 18 septembre 2017, 200,000 actions ordinaires pour un montant de 30,000 \$ et devra verser, en actions ou en espèces, les sommes respectives de 30,000 \$, 50,000 \$, 70,000 \$ et 70,000 \$ au plus tard les 31 août 2018, 2019, 2020 et 2021. La Société devra également investir un montant de 3,000,000 \$ en dépenses de prospection d'ici le 31 août 2021, incluant un engagement ferme de 500,000 \$ qui devait être dépensé avant le 31 décembre 2017. Suite au gain initial d'un intérêt de 50%, Niobay aura l'option d'obtenir une participation supplémentaire de 15% dans le projet en effectuant une évaluation économique préliminaire d'ici le 1er août 2023.

James Bay, Ontario

Le 22 juin 2016, la Société a complété l'acquisition de la propriété de niobium James Bay, située dans le nord-est de l'Ontario, de Barrick Gold Inc., James Bay Columbian Ltd. et Goldcorp Inc. (les « Vendeurs »). En échange de 100% de l'intérêt dans la propriété, la Société a émis aux Vendeurs un total de 1,000,000 actions ordinaires et a payé la somme de 25,000 \$. Les Vendeurs conservent une redevance sur le revenu net de fonderie (« Redevance ») de 2% sur tous les minéraux produits de la propriété. La Société a le droit de racheter 1% de la Redevance pour la somme de 2,000,000 \$ (en dollars constants de 2016, sujet à un maximum de 3,000,000 \$) en tout temps. Également, les Vendeurs ont le droit de se réapproprier un intérêt de 51% dans la propriété, suite à l'établissement d'une ou plusieurs ressources contenant au moins 2 millions d'onces d'or et/ou d'onces d'or équivalent sur la propriété, en échange du remboursement à la Société de 2.5 fois les dépenses effectuées par la Société sur la propriété. Ce droit ne s'applique pas aux ressources de niobium. Les droits de propriété sont détenus par le biais d'un bail minier de la Couronne, enregistré au nom de la Société. Le dernier renouvellement du bail a été effectué pour une période de 10 ans et a expiré le 28 février 2018. En novembre 2017, la Société a déposé une demande de renouvellement et a payé les frais de location requis pour renouveler le bail minier pour une période additionnelle de 10 ans.

Le coût d'acquisition de la propriété James Bay comprend un montant de 350,000 \$ représentant la valeur des actions émises, en utilisant le cours de clôture des actions au 21 juin 2016, la contrepartie en espèces de 25,000 \$ et des frais juridiques et réglementaires de 24,945 \$.

Les métaux Niobay inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2017 et 2016 (en dollars canadiens)

4. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION (suite)

Coentreprise avec SOQUEM, Québec

En janvier 2018, la Société avait conclu une entente de coentreprise avec SOQUEM, une filiale d'Investissement Québec, visant la prospection et l'évaluation de certains titres miniers situés au nord de Chibougamau, Québec, incluant les propriétés Clairly, Lac Shortt et Lespérance. Au 31 décembre 2017, la Société détient une participation de 48.7% sur ces titres miniers.

Crevier, Québec

Suite à l'acquisition de la propriété James Bay en juin 2016, la Société a établi que son objectif premier sera le développement de la propriété James Bay au nord de l'Ontario. Compte tenu de ce fait et de l'importance des investissements nécessaires pour potentiellement établir des ressources économiques sur Crevier, la Société a procédé à une radiation en 2016 de ses investissements dans le projet, estimant ainsi une valeur recouvrable de nil à la propriété Crevier (radiation de 3,491,343 \$ en 2016). La radiation a entraîné le renversement du passif d'impôt différé de 195,188 \$ et un recouvrement correspondant de l'impôt différé a été enregistré en 2016.

La Société détient une option, sans date d'échéance, pour acquérir une participation supplémentaire de 15 % dans MCI en payant, en espèces ou en actions, au gré de la Société, 750,000 \$ à l'actionnaire sans contrôle.

Ikungu et Ikungu Est, Tanzanie

À la suite de deux demandes de renouvellement de permis d'exploration infructueuses, la Société a cessé, en 2016, toutes ses activités en Tanzanie. La Société a ainsi procédé à la radiation de la totalité de ses investissements dans les propriétés Ikungu et Ikungu Est, estimant une valeur recouvrable de nil (radiation de 3,896,058 \$ en 2016).

Suivant la décision d'abandonner les activités en Tanzanie et l'arrêt associé des activités, l'écart de conversion cumulé de 2,492,620 \$ a été transféré en 2016 du poste « Autres éléments du résultat global » au poste « Gain de change suite à l'abandon des projets an Tanzanie » aux états consolidés des résultats.

Les métaux Niobay inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2017 et 2016 (en dollars canadiens)

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Equipement d'exploration	Fourniture	Equipement informatique	Total
	\$	\$	\$	\$
Coût				
Solde, 31 décembre 2015	51,388	87,663	57,333	196,384
Additions	4,805	-	2,100	6,905
Dispositions	-	(63,547)	(9,885)	(73,432)
Effet de change	-	(1,954)	(304)	(2,258)
Solde, 31 décembre 2016	56,193	22,162	49,244	127,599
Additions	-	-	2,105	2,105
Solde, 31 décembre 2017	56,193	22,162	51,349	129,704
Amortissement cumulé				
Solde, 31 décembre 2015	34,791	52,683	52,889	140,363
Dévaluation	-	(36,842)	(8,733)	(45,575)
Amortissement	3,538	4,667	592	8,797
Effet de change	-	(532)	(309)	(841)
Solde, 31 décembre 2016	38,329	19,976	44,439	102,744
Dépreciation	4,029	511	2,146	6,686
Solde, 31 décembre 2017	42,358	20,487	46,585	109,430
Valeur comptable nette				
31 décembre 2016	17,864	2,186	4,805	24,855
31 décembre 2017	13,835	1,675	4,764	20,274

6. COMPTES FOURNISSEURS ET FRAIS COURUS

Au 31 décembre 2017, les comptes fournisseurs et frais courus incluaient une réserve de 144,000 \$ en lien avec l'avis de cotisation émis par Revenu Québec en avril 2015 (Note 15), ainsi que différents courus et payables de 253,604 \$.

Les métaux Niobay inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2017 et 2016 (en dollars canadiens)

7. CAPITAL SOCIAL ET BONS DE SOUSCRIPTION

Émis et payé

Le 20 septembre 2016, la Société a procédé à la refonte de ses actions ordinaires sur la base de cinq actions pré-refonte pour une action post-refonte. Le nombre d'actions, de bons de souscription, d'options d'achat d'actions et perte par action présentés dans ces états financiers consolidés ont tous été ajustés pour refléter l'impact de cette refonte.

Émission d'actions

Le 22 décembre 2017, la Société a complété un placement privé sans l'entremise de courtier de 814,075 actions accréditives à un prix de 0,27 \$ par action accréditive, pour un montant total de 219,800 \$ et 2,890,909 actions ordinaires à un prix de 0,22 \$ par action ordinaire, pour un montant total 636,000 \$. La valeur comptable des actions accréditives est présentée nette du passif lié à la prime sur actions accréditives de 40,703 \$ qui a été comptabilisée à la date d'émission des actions accréditives. Étant donné qu'aucune dépense d'exploration n'a été effectuée entre la date du placement privé et le 31 décembre 2017, le passif lié aux actions accréditives est demeuré à 40,703 \$ au 31 décembre 2017.

Le 18 septembre 2017, la Société a émis 200,000 actions ordinaires à Midland en vertu de l'entente de l'option pour l'acquisition d'une participation dans le Projet La Peltrie (Note 4). Ces actions ordinaires ont été évaluées à 30,000 \$ soit le prix moyen pondéré des actions de Niobay des 5 derniers jours immédiatement avant la date de l'entente d'option.

Le 13 janvier 2017, un total de 100 000 bons de souscription a été exercé pour une contrepartie de 30,000 \$.

Le 19 décembre 2016, la Société a complété un placement privé de 1,377,626 actions accréditives à un prix de 0.85 \$ par action accréditive, pour un montant total de 1,170,982 \$. La valeur comptable des actions accréditives est présentée nette du passif lié à la prime sur actions accréditives de 137,763 \$ qui a été comptabilisée à la date d'émission des actions accréditives. La Société a émis 45,294 bons de souscription, en lien avec la clôture du placement privé, qui sont exerçables en 45,294 actions ordinaires à un prix d'exercice de 1.25 \$ par action et échéants le 19 décembre 2018. La juste valeur des bons de souscription, estimée à 17,007 \$ et présentée à titre de frais d'émission, a été établie selon le modèle d'évaluation Black-Scholes, en utilisant un taux d'intérêt sans risque de 0.80%, une durée prévue de 2 ans, un taux de volatilité prévu de 130% et un taux de dividende de 0%. Le taux de volatilité sous-jacent prévu a été établi par référence aux données historiques du cours de l'action de la Société sur la durée prévue des bons de souscription. Les autres frais d'émission de 64,664 \$ incluent des frais légaux et de consultation et des dépenses réglementaires.

Les métaux Niobay inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2017 et 2016 (en dollars canadiens)

7. CAPITAL SOCIAL ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

Émission d'actions (suite)

Le 4 août 2016, la Société a complété un placement privé sans l'entremise de courtier de 7,180,000 actions ordinaires à un prix de 0.25 \$ par action pour montant total de 1,795,000 \$. Dans le cadre du placement privé, la Société a octroyé 500,000 bons de souscription pouvant être exercés en 500,000 actions ordinaires à un prix de levé de 0.30 \$ par action échéants le 5 juillet 2019. La juste valeur des bons de souscription, estimée à 109,418 \$ et présentée à titre de frais d'émission, a été établie selon le modèle d'évaluation Black-Scholes, en utilisant un taux d'intérêt sans risque de 0.54%, une durée prévue de 3 ans, un taux de volatilité prévu de 73% et un taux de dividende de 0%. Le taux de volatilité sous-jacent prévu a été établi par référence aux données historiques du cours de l'action de la Société sur la durée prévue des bons de souscription. Les autres frais d'émission de 156,006 \$ incluent des frais légaux et de consultation et des dépenses réglementaires.

Le 22 juin 2016, la Société a émis 1,000,000 de ses actions ordinaires en contrepartie de l'acquisition de la propriété de niobium James Bay (Note 4). Ces actions ont été évaluées à un montant de 350,000 \$, en utilisant le cours de clôture des actions de la Société du 21 juin 2016.

En 2016, un total de 150,000 bons de souscription ont été exercés pour un produit de 45,000 \$ et un total de 46,000 options d'achat d'action ont été exercées pour un produit de 11,500 \$.

Réduction du passif lié aux actions accréditives

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2017, un montant de 137,763 \$ a été enregistré à titre de produit lié aux actions accréditives aux états consolidés du résultat global (nil au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2016), faisant état de la diminution du passif lié aux dépenses d'exploration et d'évaluation encourues au cours de la période. Au 31 décembre 2017, la Société avait 219,800 \$ de fonds accréditifs à dépenser (1,170,982 \$ au 31 décembre 2016).

Les métaux Niobay inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2017 et 2016 (en dollars canadiens)

7. CAPITAL SOCIAL ET BONS DE SOUSCRIPTION (suite)

Bons de souscription

Le tableau suivant résume les activités touchant les bons de souscription:

	Exercice terminé le 31 décembre, 2017		Exercice terminé le 31 décembre, 2016	
	Nombre de bons de souscription	Prix par action (\$)	Nombre de bons de souscription	Prix par action (\$)
Solde au début	395,294	0,41	736,349	0,55
Attribuées	-	-	545,294	0,38
Exercées	(100,000)	(0,30)	(150,000)	(0,30)
Expirées	-	-	(736,349)	(0,55)
Solde à la fin	295,294	0,45	395,294	0,41

Le tableau suivant résume le nombre de bons de souscription d'actions émis et en circulation au 31 décembre 2017 :

Date d'émission	Nombre de bons de souscription au 31 décembre, 2017	Prix par action	Date d'expiration
		\$	
4 août 2016	250,000	0,30	5 Jui 2019
19 décembre 2016	45,294	1,25	19 déc 2018
	295,294	0,45	
Prix moyen pondéré	0,45		

Les métaux Niobay inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2017 et 2016 (en dollars canadiens)

8. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Le 1er juin 2017, les actionnaires de la Société ont approuvé un nouveau régime d'options d'achat d'actions « à nombre variable » (le « Nouveau Régime »). Le Nouveau Régime remplacera le régime d'options d'achat d'actions « à nombre fixe » de la Société. En vertu du Nouveau Régime, le conseil d'administration peut octroyer des options d'achat d'actions à des dirigeants, administrateurs, employés et consultants de la Société jusqu'à un maximum de 10% du nombre total d'actions en circulation de temps à autre, moins toute action réservée pour émission en vertu du régime d'options d'achat d'actions « à nombre fixe ».

Le tableau suivant résume les activités touchant les options d'achat d'actions:

	Exercice terminé le 31 décembre 2017		Exercice terminé le 31 décembre 2016	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré (\$)	Nombre	Prix de levée moyen pondéré (\$)
Options, début de période	1,102,800	0.37	726,000	0.40
Attribuées	-	-	464,800	0.37
Exercées	-	-	(46,000)	(0.25)
Expirées	(140,000)	(0.30)	(42,000)	(1.04)
Options, fin de période	962,800	0.39	1,102,800	0.38
Options exerçables, fin de période	887,867	0.38	936,208	0.37

En septembre 2016, la Société a octroyé un total de 44,800 options d'achat d'actions à un consultant. Celles-ci seront acquises sur 2 ans. Les options ont une durée de cinq ans et peuvent être exercées à un prix de 0.625 \$ par action.

En juin 2016, la Société a octroyé un total de 390,000 options d'achat d'actions à ses administrateurs, dirigeants et consultants. Un total de 215,000 options d'achat d'actions a été acquis à la date d'attribution et 175,000 options d'achat d'actions seront acquises sur 2 ans. Les options ont une durée de cinq ans et peuvent être exercées à un prix de 0.35 \$ par action.

En mars 2016, la Société a octroyé un total de 30,000 options d'achat d'actions à un consultant. Celles-ci seront acquises sur 2 ans. Les options ont une durée de cinq ans et peuvent être exercées à un prix de 0.275 \$ par action.

Les métaux Niobay inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2017 et 2016 (en dollars canadiens)

8. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS (suite)

Le tableau suivant résume les options d'achat d'actions attribuées et les facteurs utilisés dans le calcul de la juste valeur des options selon le modèle d'évaluation Black-Scholes :

	Exercice terminé le 31 décembre 2017	Exercice terminé le 31 décembre 2016
Nombre d'option attribuées au cours de la période	-	464,800
Prix d'exercice moyen pondéré (\$)	-	0,37
Prix moyen pondéré des actions à la date d'attribution (\$)	-	0,37
Durée de vie des options (années)	-	5,0
Volatilité attendue (%)	-	69,8
Taux d'intérêt sans risque (%)	-	0,6
Taux de dividende (%)	-	-
Valeur moyenne pondérée à la date d'attribution (Valeur Black-Scholes) (\$)	-	0,21

La volatilité attendue sous-jacente de la totalité des octrois d'options a été déterminée par référence aux données historiques du cours de l'action de la Société pour la durée prévue des options d'achat d'actions. Aucune caractéristique particulière, inhérente aux options d'achat d'actions attribuées, n'a été incorporée dans la mesure de la juste valeur.

Le tableau suivant reflète les options d'achat d'actions émises et en circulation au 31 décembre 2017:

Date d'attribution	Nombre d'options	Prix d'exercice Can \$	Durée contractuelle restante (années)	Nombre D'options exerçables	Prix d'exercice des options exerçables \$
12 mars 2010	8,000	2,50	2,2	8,000	2,50
21 janvier 2011	8,000	2,38	3,1	8,000	2,38
16 décembre 2011	24,000	1,25	0,9	24,000	1,25
23 mars 2012	8,000	1,00	4,2	8,000	1,00
13 mai 2014	230,000	0,30	1,4	230,000	0,30
12 juin 2014	110,000	0,28	1,5	110,000	0,28
5 juin 2015	170,000	0,25	2,4	170,000	0,25
22 mars 2016	30,000	0,28	3,2	20,000	0,28
14 juin 2016	290,000	0,35	3,5	240,000	0,35
16 juin 2016	40,000	0,35	3,5	40,000	0,35
6 septembre 2016	44,800	0,63	3,7	29,867	0,63
	962,800	0,39	2,5	887,867	0,38

Les métaux Niobay inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2017 et 2016 (en dollars canadiens)

9. FRAIS D'ADMINISTRATION

La Société a encouru les frais d'administration suivants:

	Exercices terminés les 31 décembre	
	2017	2016
	\$	\$
Rémunération et consultation	340,224	306,935
Prestation de retraite et remise de dette à l'ancien Chef de la direction financière (Note 13)	-	76,370
Légal, audit et fiscalité	68,440	113,419
Bureau	65,501	97,966
Relation avec investisseurs et voyage	26,841	158,103
Agent de transfert, bourse et autres	32,700	60,023
Recouvrement de dépenses	-	(96,878)
Gestion des titres miniers	3,134	7,905
	536,840	723,843
Rémunération à base d'actions	10,947	63,622
Amortissement des immobilisations corporelles	5,769	8,797
	553,556	796,262

Les métaux Niobay inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2017 et 2016 (en dollars canadiens)

10. IMPÔTS SUR LE REVENU

Le rapprochement du taux d'impôt effectif est comme suit :

	Exercices terminés les 31 décembre	
	2017	2016
	\$	\$
Perte avant impôt	(414,377)	(5,903,335)
Impôts selon le taux d'impôt au Canada (26.8% en 2017 et 26.9% en 2016)	(111,053)	(1,587,997)
Rémunération à base d'actions	-	17,114
Dépenses accréditives	272,783	-
Dépenses non déductibles et autres	(40,870)	173,274
Impact du changement de taux de change	(1,548)	124,865
Attributs fiscaux sur lesquels aucun impôt différé n'est reconnu	(119,312)	1,219,744
Avantage fiscal lié à l'impôt minier	-	53,000
Impôts miniers	(8,259)	(195,188)
Recouvrement d'impôts sur les bénéfices et miniers	(8,259)	(195,188)

Aucun actif et passif d'impôt n'est comptabilisé aux 31 décembre 2017 et 2016.

Les écarts temporaires déductibles non reconnues pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été constaté sont les suivants:

	31 décembre	31 décembre
	2017	2016
	\$	\$
Pertes autres qu'en capital reportées	5,042,000	4,866,000
Pertes en capital reportées	222,000	223,000
Propriétés minières	314,000	313,000
Actifs de prospection et d'évaluation	2,489,000	2,778,000
Immobilisations corporelles	16,000	14,000
Coût d'émission d'action	60,000	74,000
Autres	15,000	16,000
	8,158,000	8,284,000

Les actifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés à l'égard de ces éléments en raison des incertitudes quant à l'existence d'un bénéfice imposable futur à l'égard duquel la Société pourra utiliser ces avantages.

Les métaux Niobay inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2017 et 2016 (en dollars canadiens)

10. IMPÔTS SUR LE REVENU (suite)

Les pertes autres qu'en capital expirent comme suit:

	\$
2027	8,641,547
2028	287,863
2029	2,910
2030	3,770,250
2031	330,322
2032	2,239,049
2033	1,423,290
2034	884,291
2035	94,657
2036	725,407
2037	671,279
	<hr/> 19,070,865 <hr/>

Les métaux Niobay inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2017 et 2016 (en dollars canadiens)

11. INSTRUMENTS FINANCIERS ET RISQUES FINANCIERS

Juste valeur

La trésorerie et les comptes fournisseurs et charges à payer sont des instruments financiers dont la juste valeur se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance à court terme et des taux d'intérêts du marché.

Risque de change

Au 31 décembre 2017, le solde des actifs et passifs financiers libellés en dollars américains n'est pas significatif (montant net de 16,658 \$ au 31 décembre 2016). Une appréciation hypothétique de 5 % du dollar américain par rapport au dollar canadien aurait un effet négligeable sur les pertes nettes pour les exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la Société subisse des pertes découlant du défaut de paiement d'obligations contractuelles par des tierces parties. Ce risque découle principalement de la trésorerie. La valeur comptable des actifs financiers de la Société représente l'exposition maximale du risque de crédit. La Société investit sa trésorerie dans des titres de haute qualité émis par des institutions financières canadiennes.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses engagements lorsqu'ils viennent à échéance. La Société gère son risque de liquidité par l'utilisation de budgets permettant de déterminer les fonds nécessaires pour faire face à ses plans d'exploration et ses dépenses administratives. La Société s'assure aussi que le fonds de roulement disponible est suffisant pour faire face à ses obligations courantes.

Au 31 décembre 2017, la Société disposait d'une trésorerie de 1,233,957 \$ pour faire face à son passif courant de 397,604 \$. La Direction estime que ces fonds ne sont pas suffisants pour couvrir ses frais d'administration et son budget de prospection et d'évaluation de 2018 (Note 2).

Tout manque à gagner pourrait être pallié de différentes façons à l'avenir incluant, sans s'y limiter, l'émission de nouveaux titres de capitaux propres ou d'autres mesures. Malgré le fait que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir et rien ne garantit que ces sources de financement ou ces initiatives seront accessibles à la Société, ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers consolidés.

Les métaux Niobay inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2017 et 2016 (en dollars canadiens)

11. INSTRUMENTS FINANCIERS ET RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt désigne le risque que la juste valeur ou les flux monétaires futurs liés à un instrument financier fluctuent en fonction des changements des taux d'intérêt du marché.

La Société détient la majeure partie de sa trésorerie dans des comptes qui portent intérêt et sont exposés à des variations de flux monétaires futurs qui proviendraient de changements des taux d'intérêt du marché. Une fluctuation des taux d'intérêt du marché de 100 points de base n'aurait pas d'impact important sur les résultats financiers de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017.

12. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société sont d'assurer la continuité d'exploitation tout en maintenant les programmes de prospection en cours ainsi que le développement des actifs miniers, de fournir un fonds de roulement suffisant afin de respecter ses engagements en cours et de poursuivre d'éventuels investissements. Le capital de la Société est constitué de capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société pour un montant total de 2,864,695 \$ (2,398,161 \$ au 31 décembre 2016).

La Société gère la structure de son capital et y fait des ajustements en conformité avec les objectifs susmentionnés ainsi qu'à la lumière des changements de conditions économiques et des risques caractéristiques des actifs sous-jacents. Les variations du capital sont présentées aux états consolidés des capitaux propres.

Les métaux Niobay inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2017 et 2016 (en dollars canadiens)

13. PARTIES LIÉES

Rémunération des administrateurs et principaux dirigeants de la Société

La rémunération attribuée aux administrateurs et principaux dirigeants, incluant le Président et Chef de la Direction et le Chef de la Direction Financière est comme suit:

	Exercices terminés les 31 décembre	
	2017	2016
	\$	\$
Salaires, honoraires et avantages à court terme	257,001	176,882
Prestation de retraite et remise de dette à l'ancien Chef de la direction financière	-	76,370
Rémunération à base d'actions	9,795	56,663
	266,796	309,915

Une société contrôlée par le Chef de la Direction de la Société a facturé 26,400 \$ pour les services d'un analyste de marché (43,925 \$ en 2016) et a facturé nil pour la location d'espace de bureau (32,500 \$ en 2016).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Société a enregistré un montant de 50,000 \$ comme prestation de retraite à l'ancien Chef de la direction financière de la Société et a radié le solde du prêt dû par ce dernier, au montant de 26,370 \$.

Résiliation et clause pour changement de contrôle

Le contrat de travail entre le Président et Chef de la direction de la Société et la Société contient des dispositions de résiliation sans motif et une clause advenant un changement de contrôle. En supposant que le Président et Chef de la direction de la Société avait été résilié sans motif le 31 décembre 2017, le montant payable au Président et Chef de la direction de la société aurait totalisé 143,050 \$. Dans le cas d'un changement de contrôle, le montant payable aurait totalisé 400,000 \$.

Les métaux Niobay inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2017 et 2016 (en dollars canadiens)

14. FLUX DE TRÉSORERIE

La variation d'éléments du fond de roulement se détaille comme suit:

	Exercices terminés les 31 décembre,	
	2017	2016
	\$	\$
Taxes de vente à recevoir	(24,710)	(35,517)
Crédits d'impôts relatifs aux ressources et impôts miniers à recevoir	-	41,697
Frais payés d'avance et dépôts	(7,924)	(5,195)
Comptes fournisseurs et frais courus	(106,814)	134,434
	(139,448)	135,419

15. ÉVENTUALITÉS

Administration fiscale de la Tanzanie

En avril et juin 2016, MDN Tanzanie a reçu des avis de cotisations relativement à des retenues à la source et autres déductions statutaires pour les années de 2007 à 2011, lui réclamant un montant d'environ 300,000 \$ plus les intérêts courus d'environ 600,000 \$. En 2013, la Société avait reçu des avis de cotisations totalisant environ 470,000 \$ relativement à des retenues à la source sur des paiements d'intérêts présumés de MDN Tanzanie à la Société, pour la période de 2004 à 2011. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les présents états financiers consolidés car la direction estime qu'elle a payé ses retenues à la source et autres déductions statutaires, conformément aux exigences locales, et que les montants réclamés ne sont pas fondés. MDN Tanzanie continue de défendre vigoureusement sa position avec les autorités fiscales en Tanzanie.

Revenu Québec

Suite à un audit concernant les crédits d'impôts relatifs aux ressources réclamés par et payés à MCI pour les années d'imposition 2010, 2011 et 2012, Revenu Québec a émis un avis de cotisation en avril 2015 pour un montant de 370,517 \$, refusant certaines dépenses dans le calcul des crédits d'impôts relatifs aux ressources. En dépit de son désaccord avec l'avis de cotisation, la Société a enregistré une provision spécifique de 144,000 \$ présentée comme comptes fournisseurs et frais courus aux 31 décembre 2017 et 2016.

16. INFORMATION SECTORIELLE

La Société a un seul secteur d'exploitation, soit l'acquisition, la prospection et l'évaluation de propriétés minières. Les actifs non-courants sont tous situés au Canada au 31 décembre 2017 et 2016.

Les métaux Niobay inc.

Notes aux états financiers consolidés

31 décembre 2017 et 2016 (en dollars canadiens)

17. ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS

Placement privé avec Redevances Aurifères Osisko

Le 28 mars 2018, Redevances Aurifères Osisko Ltée (« Osisko ») a souscrit, par l'entremise d'un placement privé, à 9,000,000 actions ordinaires de la Société à un prix de 0.26 \$ par action pour un montant total de 2,340,000 \$. Immédiatement après la clôture du placement privé, Osisko détient approximativement 19.7% des actions ordinaires émises et en circulation de Niobay, sur une base non-diluée. En vertu de l'entente de souscription conclue entre Niobay et Osisko, tant qu'Osisko détiendra au moins 10% des actions de Niobay alors émises et en circulation, Osisko aura le droit de (i) nommer un administrateur au conseil d'administration de Niobay et (ii) participer à tous les financements futurs par Niobay afin de maintenir sa participation relative. De plus, Osisko s'est vu accorder une option d'achat d'une redevance de 1% sur tous les métaux produits en lien avec le projet de niobium James Bay. L'option pourra être exercée en considération d'un paiement de 2,000,000 \$ à Niobay à tout moment dans les 90 jours suivant la remise par Niobay à Osisko d'une étude de faisabilité sur le projet.

Attribution d'options d'achat d'actions

Le 26 avril 2018, la Société a attribué un total de 1,650,000 options d'achat d'actions à ses administrateurs, dirigeants et consultants. Ces options seront acquises sur une période de 2 ans. Ces options, d'un terme de cinq ans, sont exerçables à un prix de 0.25 \$ par action.